

N° 71-588-X au catalogue
ISSN 1919-1219
ISBN 978-0-660-21355-2

Les Autochtones vivant hors réserve et le marché du travail : estimations de l'Enquête sur la population active, 2007 à 2015

par Melissa Moyser, Ph. D.

Date de diffusion : le 16 mars, 2017
Date de correction : le 27 mars, 2017



Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Note de correction :

Le 27 mars 2017, une correction a été apportée au tableau 3 de l'article intitulé « Les Autochtones vivant hors réserve et le marché du travail : estimations de l'Enquête sur la population active, 2007 à 2015 ». La durée moyenne de l'emploi pour la population autochtone et la population non autochtone est 82,3 mois et 94,6 mois, respectivement, soit une différence de -12,3 mois. Les chiffres pour la population autochtone et la population non autochtone avaient précédemment été inversés.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Les Autochtones vivant hors réserve et le marché du travail : estimations de l'Enquête sur la population active, 2007 à 2015

par **Melissa Moyser, Ph. D.**

Résumé

Le rapport donne un aperçu à jour de l'activité sur l'intégration au marché du travail de la population autochtone vivant hors réserve dans les 10 provinces canadiennes durant et après le ralentissement économique de 2008-2009, en établissant des comparaisons avec la population non autochtone. Le rapport, fondé sur les moyennes annuelles tirées de l'Enquête sur la population active (EPA) pour la période de 2007 à 2015, porte principalement sur les Autochtones faisant partie du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans), bien que les jeunes (15 à 24 ans) et les adultes plus âgés (55 ans et plus) soient tout de même analysés séparément. Les indicateurs du marché du travail sont présentés non seulement en fonction du groupe autochtone, mais également selon le sexe, la région géographique (la province ou région de résidence), le niveau de scolarité, la monoparentalité et l'état matrimonial. La distribution des caractéristiques du travail (p. ex. le travail autonome, le secteur d'emploi, le nombre habituel d'heures de travail, les salaires, la durée de l'emploi, l'industrie et la profession) selon le statut d'autochtone est aussi examinée.

Faits saillants

- Par rapport aux non-Autochtones, les Autochtones du Canada affichent généralement des taux plus faibles d'activité et d'emploi ainsi qu'un taux plus élevé de chômage. L'intégration au marché du travail des Autochtones vivant hors réserve a été touchée plus durement par le ralentissement économique de 2008-2009 que celle des non-Autochtones, et ce, durant une plus longue période. Toutefois, leurs taux d'emploi et d'activité se sont rapidement rétablis entre 2010 et 2012, au point d'atteindre les niveaux antérieurs à la récession et d'y demeurer jusqu'en 2014.
- De 2014 à 2015, les taux d'emploi, de chômage et d'activité de la population autochtone ont diminué dans une certaine mesure, tant en valeur absolue qu'en valeur relative. Cette diminution était surtout observable chez les femmes autochtones et les Premières Nations. Sur le plan géographique, cette baisse a été observée surtout en Alberta et au Québec.
- En 2015, la population autochtone affichait des niveaux de scolarité moins élevés que ceux de la population non autochtone. Bien que la scolarité ait légèrement prémuni les Autochtones contre une situation défavorable sur le marché du travail, on observait tout de même des disparités entre les Autochtones et les non-Autochtones ayant fait des études postsecondaires en ce qui a trait aux taux d'emploi, d'activité et de chômage.
- Un constat lié à leurs niveaux de scolarité relativement faibles s'est dégagé : les Autochtones étaient moins susceptibles que les non-Autochtones d'exercer ce qu'on appelle les « professions du savoir », qui tendent à être mieux rémunérées.
- En 2015, les Autochtones touchaient en moyenne des gains moins élevés que ceux des non Autochtones, surtout en raison de leurs niveaux de scolarité plus faibles. Parmi les titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'études postsecondaires ou d'un grade universitaire, les gains des Autochtones étaient au moins aussi élevés en moyenne que ceux des non Autochtones.
- En 2015, les Autochtones ayant des enfants âgés de moins de 12 ans étaient plus de deux fois plus susceptibles que les non-Autochtones d'être des parents seuls. Quel que soit le groupe autochtone, les parents seuls affichaient de plus faibles taux d'activité et d'emploi, et des taux de chômage plus élevés. Chez les parents seuls autochtones, la situation était amplifiée.

De tout temps, la population autochtone au Canada a été désavantagée sur le marché du travail par rapport à la population non autochtone : les taux d'emploi et d'activité (ainsi que la rémunération) ont tendance à être plus faibles, alors que les taux de chômage ont tendance à être plus élevés (Mendelson, 2004). Ces tendances ont été amplifiées au cours du ralentissement économique de 2008-2009 (Usalcas, 2011). Plus précisément, d'après des

indicateurs clés du marché du travail (c.-à-d. les taux d'emploi, de chômage et d'activité), les Autochtones ont été touchés plus durement que les non-Autochtones par la récente récession. De surcroît, les taux d'activité, d'emploi et de chômage des Autochtones ont continué de diminuer en 2010, même après avoir commencé à remonter chez les non-Autochtones.

À l'heure actuelle, il est utile de réexaminer les tendances de l'intégration au marché du travail de la population autochtone vivant hors réserve par rapport à la population non autochtone, particulièrement dans le sillage de la récente récession. Les données annuelles de l'Enquête sur la population active (EPA) jusqu'à 2015 sont maintenant disponibles, ce qui permet de mieux évaluer les répercussions à long terme du ralentissement économique de 2008-2009.

L'objectif du présent rapport est de fournir des renseignements à jour sur la trajectoire de l'activité sur le marché du travail des Autochtones depuis 2007, compte tenu du passage du temps (c.-à-d. l'allongement de la série chronologique). On y examine également les disparités entre les Autochtones et les non-Autochtones en ce qui a trait aux taux d'emploi, de chômage et d'activité et aux caractéristiques du travail (p. ex. le secteur public ou privé, le travail autonome, le nombre habituel d'heures de travail, le salaire, la durée de l'emploi, la profession et l'industrie), en s'appuyant sur les données annuelles les plus récentes de l'EPA.

Avant de commencer l'analyse, il est nécessaire de délimiter les paramètres démographiques du présent rapport.

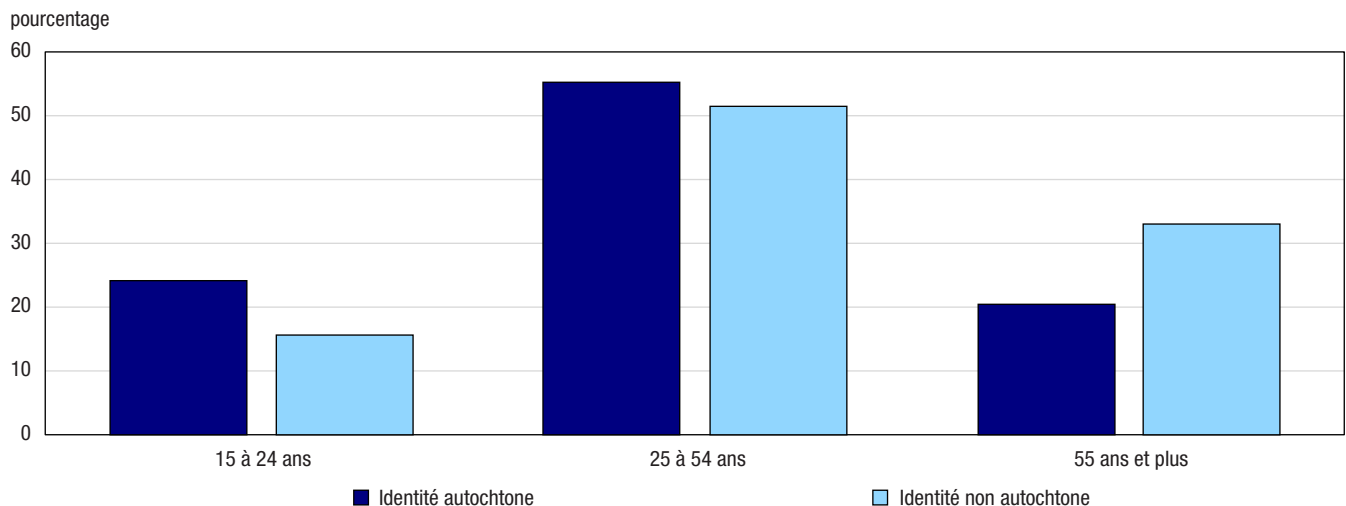
1 Profil démographique de la population autochtone et de celle non autochtone

1.1 Structure par âge

La population autochtone est plus jeune que la population non autochtone. Selon les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 pour la population vivant hors réserve dans les provinces, 24,3 % de la population autochtone était âgée de 15 à 24 ans, par rapport à 15,5 % de la population non autochtone (graphique 1). De plus, la proportion de personnes appartenant au principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans) était légèrement plus élevée au sein de la population autochtone (55,1 %) que dans la population non autochtone (51,4 %). À l'inverse, la proportion de la population autochtone âgée de 55 ans et plus était moins élevée, s'établissant à 20,6 %, par rapport à 33,1 % dans le cas de la population non autochtone.

Graphique 1

La répartition par âge de la population hors réserve vivant dans les provinces selon l'identité autochtone, 2011



Note : Le terme « Identité autochtone », tel qu'utilisé dans l'ENM, désigne les personnes (1) ayant déclaré être des Autochtones — c'est-à-dire Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuk (Inuit); (2) ayant déclaré être un Indien inscrit ou des traités — c'est-à-dire les personnes qui sont inscrites en vertu de la Loi sur les Indiens du Canada; et/ou (3) ayant déclaré être membres d'une Première Nation ou bande indienne. Pour plus de renseignements sur les définitions de l'ENM ou les concepts liés aux Autochtones, consultez le Guide de référence sur les peuples autochtones, Enquête nationale auprès des ménages, 2011 (n° 99-011-X2011006 au catalogue).

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages.

Afin de faire en sorte que les différences d'âge aient une incidence limitée sur la comparaison des indicateurs du marché du travail selon le groupe autochtone, le présent rapport est axé sur les populations autochtone et non autochtone appartenant au principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans). Les populations plus jeunes (15 à 24 ans) et plus âgées (55 ans et plus) sont examinées séparément aux sections 2.12 et 2.13, respectivement.

1.2 Restrictions géographiques

Bien que l'EPA produise des données sur les territoires, la méthodologie diffère de celle utilisée pour les provinces. Par conséquent, les estimations pour les territoires ne sont pas incluses dans les totaux nationaux¹. De plus, la population cible de l'EPA ne comprend pas les personnes vivant sur les réserves indiennes et dans les établissements indiens. Pour ces raisons, tous les renseignements figurant dans le présent rapport reflètent la situation des personnes vivant hors réserve dans les 10 provinces du Canada (sauf indication contraire). Selon les résultats de l'ENM, 78,0 % de la population autochtone appartenant au principal groupe d'âge actif vivaient hors réserve en 2011.

1.3 Groupes autochtones

La population autochtone peut se définir de différentes façons, selon la perspective et les besoins de l'utilisateur de données. Dans le cadre de l'EPA, les renseignements sur le groupe autochtone auquel un répondant ou les membres de son ménage appartiennent sont recueillis au moyen de la question suivante, posée lorsque le Canada, les États-Unis ou le Groenland a été déclaré comme pays de naissance : «... est-[il/elle] un(e) Autochtone, c'est-à-dire un(e) Indien(ne) de l'Amérique du Nord, un(e) Métis(se) ou un(e) Inuit(e)? ». Une personne appartient à un groupe autochtone lorsqu'elle déclare s'identifier à au moins un groupe autochtone, soit aux Indiens de l'Amérique du Nord (ci-après appelés Premières Nations), aux Métis ou aux Inuits.

Le concept de groupe autochtone se distingue des concepts utilisés dans le cadre du recensement, de l'ENM et de l'Enquête auprès des peuples autochtones parce qu'il ne dépend pas du statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités, de l'appartenance aux Premières Nations ou à une bande indienne, ou de l'ascendance. De ce fait, la déclaration volontaire de l'appartenance à un groupe autochtone dans le cadre de l'EPA est entièrement subjective. Elle est semblable au concept « d'identité autochtone » utilisé dans le recensement.

Dans le présent rapport, les Autochtones comprennent les personnes ayant déclaré appartenir à un ou à plus d'un groupe autochtone. Lorsque des données sur les Premières Nations ou les Métis sont présentées, elles visent uniquement les personnes ayant indiqué appartenir à un seul groupe autochtone.

Selon les résultats de l'ENM, 1,4 million de personnes ont déclaré une identité autochtone en 2011, ce qui représente 4,3 % de la population canadienne totale. Près de 61 % de la population autochtone totale ont indiqué être membre des Premières Nations, et 32,3 % ont déclaré être des Métis. La proportion d'Inuits était comparativement faible, formant 4,2 % de la population autochtone totale. Près des trois quarts des Inuits vivaient dans l'Inuit Nunangat, une région qui s'étend du Labrador jusqu'aux Territoires du Nord-Ouest². Par conséquent, l'échantillon d'Inuits dans la partie provinciale de l'EPA n'est pas suffisant pour que leur intégration au marché du travail puisse être distinguée de celle des autres groupes autochtones. Toutefois, les Inuits sont compris dans les totaux pour les personnes autochtones tout au long du présent rapport s'ils résidaient dans les provinces.

1. Pour obtenir plus de renseignements sur la méthodologie utilisée dans les territoires, veuillez consulter le *Guide de l'Enquête sur la population active* <http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?ObjId=71-543-G&ObjType=2&lang=fr&limit=0> (2016), produit n° 71-543-G au catalogue de Statistique Canada, et la publication *Méthodologie de l'Enquête sur la population active du Canada* <http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?ObjId=71-526-X&ObjType=2&lang=fr&limit=0> (2008), produit n° 71-526-X au catalogue de Statistique Canada.

2. En 2011, 46,9 % (27 860) des Inuits résidaient dans les provinces, alors que la proportion restante de 53,1 % (31 580) vivait dans les territoires.

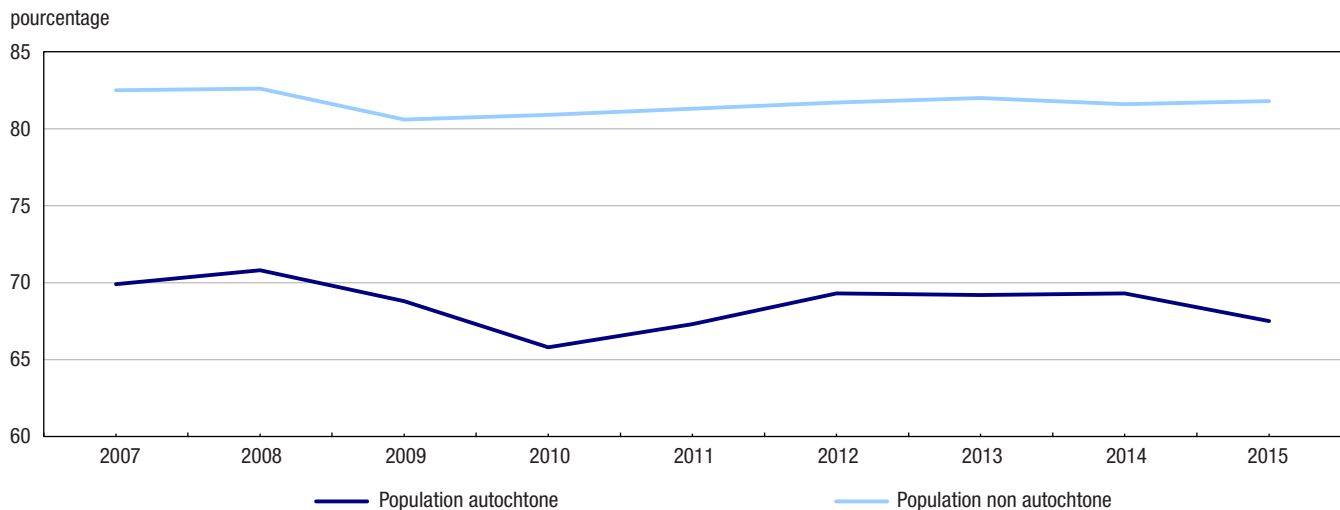
2 Analyse³

2.1 Variations des indicateurs du marché du travail selon le statut d'autochtone au fil du temps

2.1.1 De 2008 à 2010 : le ralentissement économique

En 2007, 69,9 % de la population autochtone appartenant au principal groupe d'âge actif occupait un emploi, par rapport à 82,5 % de la population non autochtone (graphique 2). Cette disparité a quelque peu rétréci, passant de 12,6 points de pourcentage en 2007 à 11,8 points de pourcentage en 2008 et en 2009, avant de s'accroître pour atteindre 15,1 points de pourcentage en 2010. En effet, le taux d'emploi des Autochtones a continué de diminuer en 2010, alors que celui des non-Autochtones avait amorcé une lente remontée.

Graphique 2
Taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 54 ans selon le groupe autochtone, 2007 à 2015

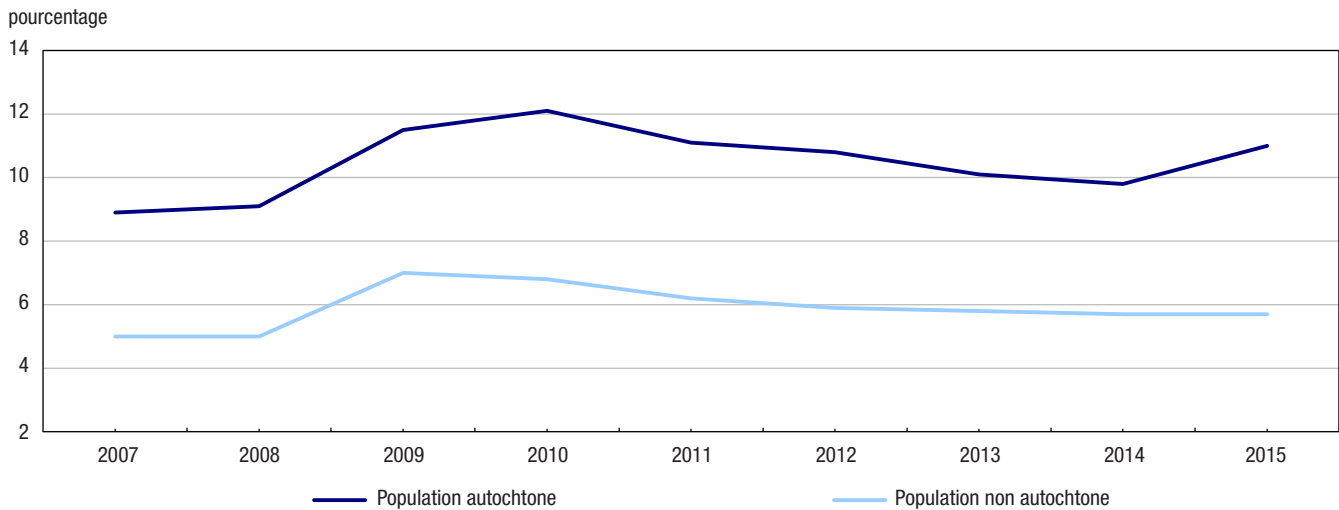


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0226.

Une tendance parallèle peut être observée pour le taux de chômage de 2007 à 2010 (graphique 3). En 2007, le taux de chômage des Autochtones s'établissait à 8,9 %, par rapport à 5,0 % chez les non Autochtones — une différence de près de 4 points de pourcentage. Les taux de chômage des deux populations étaient en grande partie inchangés en 2008, avant d'augmenter de manière semblable en 2009. Alors que le taux de chômage de la population non autochtone a commencé à diminuer en 2010, la tendance à la hausse du taux de chômage de la population autochtone s'est poursuivie. Par conséquent, la disparité des taux de chômage entre les Autochtones et les non-Autochtones a atteint un sommet de 5,3 points de pourcentage en 2010.

3. Dans le calcul des estimations de la population active pour la population autochtone, l'application d'une correction supplémentaire permet d'harmoniser les estimations de la population autochtone âgée de 15 ans et plus avec les projections du recensement. Les estimations de la population autochtone sont issues d'une projection fondée sur les chiffres de population de 2011; il ne s'agit pas d'estimations démographiques. Dans la mesure du possible, la projection a été étalonnée de manière à refléter les tendances observées récemment quant à l'ensemble de la population canadienne, mais elle repose principalement sur des hypothèses relatives aux composantes de l'accroissement et comporte donc un certain degré d'incertitude. À titre d'exemple de ce degré d'incertitude, la population autochtone projetée en 2015 varie de 96 000 personnes selon les cinq scénarios présentés dans le rapport de Statistique Canada intitulé *Projections de la population et des ménages autochtones au Canada, 2011 à 2036*.

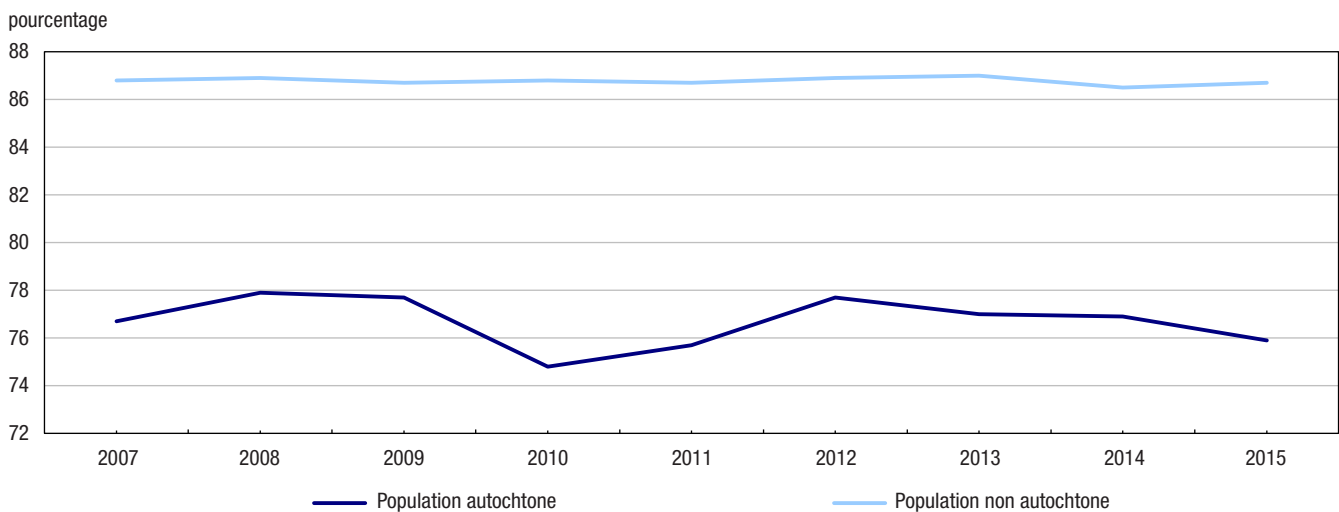
Graphique 3
Taux de chômage des personnes âgées de 25 à 54 ans selon le groupe autochtone, 2007 à 2015



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0226.

De même, le taux d'activité de la population non autochtone était relativement stable entre 2007 et 2010, se situant juste en dessous de 87,0 % (graphique 4). Toutefois, le taux d'activité de la population autochtone a légèrement augmenté, passant de 76,7 % en 2007 à approximativement 78,0 % en 2008 et 2009, avant de baisser à 74,8 % en 2010. Ainsi, la disparité des taux d'activité entre les Autochtones et les non-Autochtones s'est accentuée, passant d'un peu plus de 10 points de pourcentage en 2007 à 12 points de pourcentage en 2010.

Graphique 4
Taux d'activité des personnes âgées de 25 à 54 ans selon le groupe autochtone, 2007 à 2015



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0226.

Dans l'ensemble, selon tous les indicateurs du marché du travail, les effets du ralentissement économique ont duré plus longtemps pour la population autochtone que pour la population non autochtone. Par conséquent, les effets négatifs du ralentissement économique sur l'activité sur le marché du travail ont été ressentis plus fortement chez les Autochtones que chez les non-Autochtones.

2.1.2 De 2011 à 2014 : une reprise presque complète

Bien que les Autochtones aient été touchés plus longtemps et dans une plus grande mesure par la récente récession que les non-Autochtones, leurs taux d'emploi et d'activité se sont améliorés assez rapidement. Plus précisément, au cours de la période de deux ans allant de 2010 à 2012, le taux d'emploi de la population autochtone a progressé de 3,5 points de pourcentage pour atteindre 69,3 %, ce qui l'amenait à tout au plus 0,6 point de pourcentage du niveau enregistré en 2007 (graphique 2). En revanche, au cours de la période de trois ans allant de 2010 à 2013, le taux d'emploi de la population non autochtone a augmenté de 1,1 point de pourcentage pour s'établir à 82,0 %, ce qui l'amenait à tout au plus un demi-point de pourcentage du niveau observé en 2007 (graphique 2). En 2014, ni le taux d'emploi de la population autochtone ni celui de la population non autochtone n'étaient complètement retournés aux niveaux antérieurs à la récession, mais, dans les deux cas, l'écart était de tout au plus 1,0 point de pourcentage (graphique 2).

Les taux de chômage des populations autochtone et non autochtone ont diminué à un rythme semblable entre 2011 et 2014, s'approchant des niveaux antérieurs à la récession (graphique 3). En 2014, les taux de chômage des Autochtones et des non-Autochtones dépassaient les taux observés en 2007 par moins d'un point de pourcentage. Près de 10,0 % de la population active autochtone était en chômage en 2014, par rapport à 8,9 % en 2007; 5,7 % de la population active non autochtone était en chômage en 2014, par rapport à 5,0 % en 2007.

Le taux d'activité des non Autochtones a été bien peu affecté par le ralentissement économique. Au cours de la période de deux ans allant de 2010 à 2012, le taux d'activité des Autochtones a en grande partie repris le terrain perdu durant la récession, au point de dépasser le niveau atteint en 2007 et d'y demeurer jusqu'en 2014 (graphique 4).

2.1.3 2015 : une certaine détérioration

De 2014 à 2015, les indicateurs du marché du travail ont révélé une certaine détérioration du bien-être économique des Autochtones, tant en valeur absolue qu'en valeur relative. Leur taux d'emploi a baissé de 1,8 point de pourcentage, passant de 69,3 % en 2014 à 67,5 % en 2015. En revanche, le taux d'emploi de la population non autochtone était essentiellement le même, à savoir 81,6 % en 2014 et 81,8 % en 2015. Ainsi, la disparité des taux d'emploi entre les populations autochtone et non autochtone s'est accentuée, passant de 12,3 points de pourcentage en 2014 à 14,3 points de pourcentage en 2015. Il s'agit du deuxième écart en importance relevé depuis 2007, soit la première année où des données sur la population autochtone au Canada ont été recueillies dans le cadre de l'EPA. Ce n'est qu'en 2010, alors que la population autochtone subissait encore les effets du ralentissement économique, que la disparité des taux d'emploi entre les Autochtones et les non-Autochtones était plus importante qu'en 2015.

De même, alors que le taux de chômage de la population non autochtone était inchangé de 2014 à 2015 (5,7%), il a augmenté de 1,2 point de pourcentage dans le cas de la population autochtone, passant de 9,8 % en 2014 à 11,0 % en 2015. La différence des taux de chômage entre les Autochtones et les non-Autochtones en 2015 correspondait à celle observée lors du ralentissement économique en 2010, soit 5,3 points de pourcentage.

Le taux d'activité de la population non autochtone était pratiquement inchangé entre 2014 et 2015 (86,5 % et 86,7 %, respectivement), alors qu'il a diminué d'un point de pourcentage dans le cas de la population autochtone, passant de 76,9 % en 2014 à 75,9 % en 2015. Bien que la disparité des taux d'activité entre les Autochtones et les non-Autochtones était plus marquée en 2015 qu'en 2012, elle était tout de même plus faible qu'en 2010.

Comme les sections suivantes du rapport le présenteront, de 2014 à 2015, la détérioration de l'intégration des Autochtones au marché du travail était forte chez les femmes autochtones et les Premières Nations, alors que les taux d'emploi, de chômage et d'activité des hommes autochtones et des Métis étaient essentiellement les mêmes. Sur le plan géographique, les taux d'emploi et d'activité des Autochtones ont surtout reculé en Alberta et au Québec, alors que les hausses du taux de chômage ont surtout été enregistrées en Alberta.

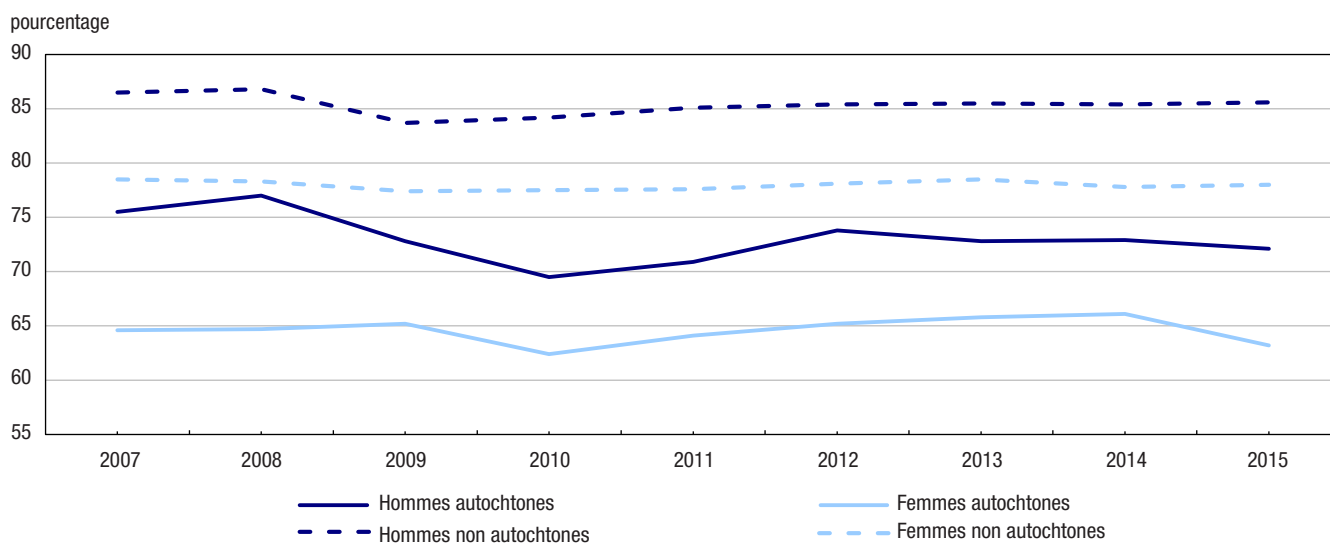
2.2 Analyse selon le sexe

Les femmes, étant plus susceptibles de se retirer du marché du travail pour s'occuper de leurs enfants, affichent généralement des taux d'emploi et d'activité inférieurs à ceux des hommes (Beaujot et Ravanera, 2009; Mennino et Brayfield, 2002; Ravanera, Beaujot et Liu, 2009). Ces écarts entre les sexes sont légèrement plus prononcés

au sein de la population autochtone que dans la population non autochtone. Or, les deux groupes de femmes s'en sont mieux tirés que leurs homologues masculins lors du ralentissement économique. Les taux d'emploi des femmes autochtones et non autochtones ont diminué dans une moindre mesure que ceux des hommes. Dans le cas de la population autochtone, cela s'explique par le fait que l'incidence défavorable de la récession a été de plus courte durée sur l'emploi des femmes que sur celui des hommes. Plus précisément, le taux d'emploi des femmes autochtones a diminué pendant une période d'un an entre 2009 et 2010, alors que le taux d'emploi observé chez les hommes autochtones a commencé à diminuer un an plus tôt, soit en 2008, et a continué de baisser jusqu'en 2010. Chez les femmes autochtones, c'est en 2012 que le taux d'emploi est retourné au niveau observé en 2007, tandis que chez les femmes non autochtones, cela s'est produit en 2013. Par contre, en 2015, les taux d'emploi des hommes autochtones et non autochtones n'avaient pas encore repris le terrain perdu lors de la récession.

Toutefois, entre 2014 et 2015, le taux d'emploi des femmes autochtones a diminué de près de 3 points de pourcentage, passant de 66,1 % à 63,2 % (graphique 5). Parallèlement, les taux d'emploi des hommes autochtones, de même que ceux des hommes et des femmes non autochtones, étaient essentiellement inchangés. Par conséquent, l'écart en matière d'emploi entre les femmes et les hommes autochtones ainsi que celui entre les femmes autochtones et non autochtones se sont accentués. Plus précisément, la différence entre les taux d'emploi des hommes et des femmes autochtones est passée de 6,8 points de pourcentage en 2014 à 8,9 points de pourcentage en 2015. Au cours de la même période, la différence entre les taux d'emploi des femmes autochtones et non autochtones est passée de 11,7 points de pourcentage à 14,8 points de pourcentage.

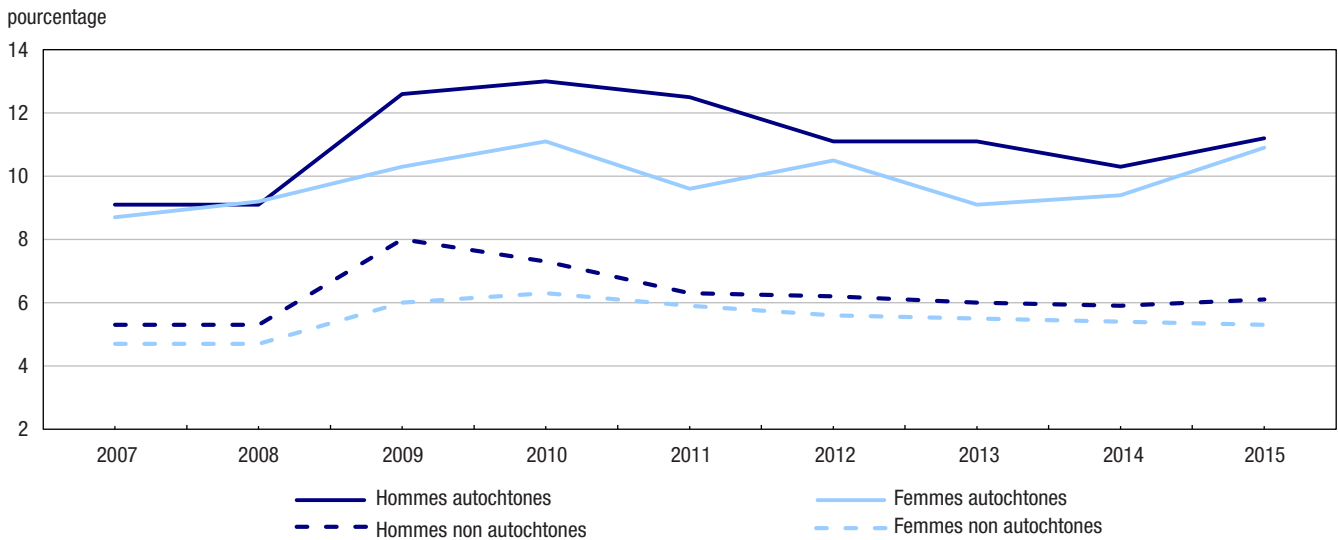
Graphique 5
Taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 54 ans selon le groupe autochtone et le sexe, 2007 à 2015



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0226.

Quel que soit le groupe d'autochtone, les hommes ont tendance à afficher des taux de chômage supérieurs à ceux des femmes (graphique 6). Cet écart entre les sexes s'est accentué en 2009, indiquant que les hommes ont été touchés plus durement que les femmes par le ralentissement économique. Après la récession, les taux de chômage observés chez les deux sexes ont convergé plus rapidement au sein de la population non autochtone que dans la population autochtone. En 2015, l'écart entre les hommes et les femmes s'est finalement resserré chez les Autochtones, sous l'effet de la hausse plus marquée du taux de chômage chez les femmes autochtones que chez les hommes autochtones.

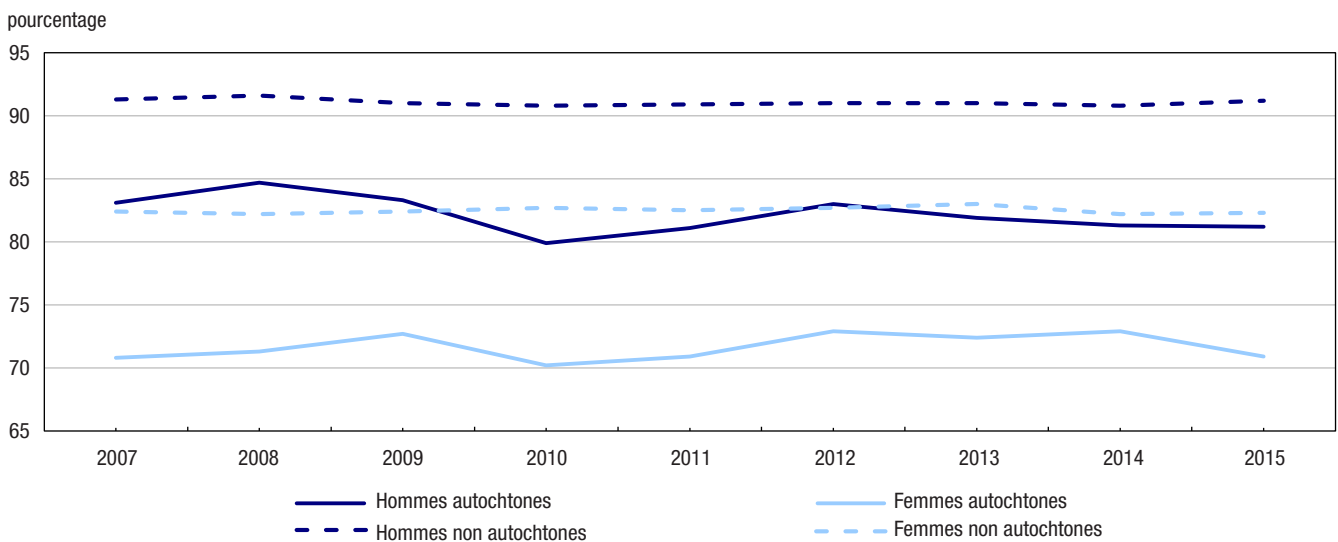
Graphique 6
Taux de chômage des personnes âgées de 25 à 54 ans selon le groupe autochtone et le sexe, 2007 à 2015



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0226.

À l'instar des taux d'emploi et de chômage, les taux d'activité révèlent que les hommes et les femmes autochtones ont été touchés plus durement que leurs homologues non autochtones par le ralentissement économique, mais les femmes autochtones dans une moindre mesure que les hommes autochtones (graphique 7). Comme pour le taux d'emploi, le taux d'activité des femmes autochtones a commencé à baisser un an après celui des hommes autochtones, et au final, a perdu moins de terrain. En 2015, alors que le taux d'activité des hommes autochtones n'était pas encore retourné au niveau de 2007, celui des femmes autochtones l'avait atteint en 2011. Par la suite, le taux d'activité des femmes autochtones était supérieur au niveau de 2007 jusqu'en 2015, pour ensuite diminuer de 2 points de pourcentage par rapport à 2014. En revanche, les taux d'activité des hommes et des femmes non autochtones ont été plutôt stables depuis 2007.

Graphique 7
Taux d'activité des personnes âgées de 25 à 54 ans selon le groupe autochtone et le sexe, 2007 à 2015



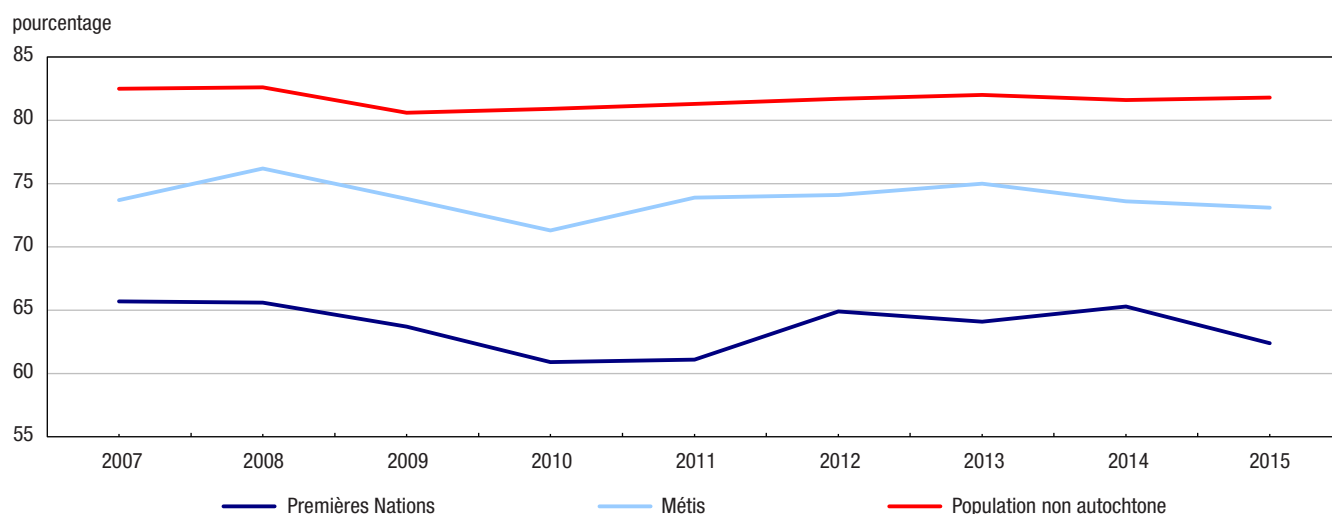
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0226.

2.3 Groupes autochtones détaillés

De 2007 à 2015, quelle que soit la mesure utilisée, les Métis affichaient des résultats sur le marché du travail nettement meilleurs que les Premières Nations, et leurs taux d'emploi, de chômage et d'activité se situaient plus près de la parité avec les taux des non-Autochtones (graphiques 8 à 11)⁴. Cette tendance s'est exacerbée entre 2014 et 2015, au moment où les indicateurs du marché du travail des Premières Nations ont diminué, alors que ceux des Métis et des non Autochtones étaient pratiquement inchangés. Par conséquent, la récente détérioration des indicateurs du marché du travail de la population autochtone était particulièrement prononcée chez les Premières Nations.

En 2015, le taux d'emploi des Métis était de 73,1 %, par rapport à 62,4 % chez les Premières Nations et à 81,8 % chez les non-Autochtones. Le taux de chômage des Métis était de 8,8 %, alors qu'il était de 13,2 % chez les Premières Nations et de 5,7 % chez les non-Autochtones. Le taux d'activité des Métis était de 80,2 %, par rapport à 71,9 % pour les Premières Nations et à 86,7 % pour les non Autochtones.

Graphique 8
Taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 54 ans selon le groupe autochtone détaillé, 2007 à 2015



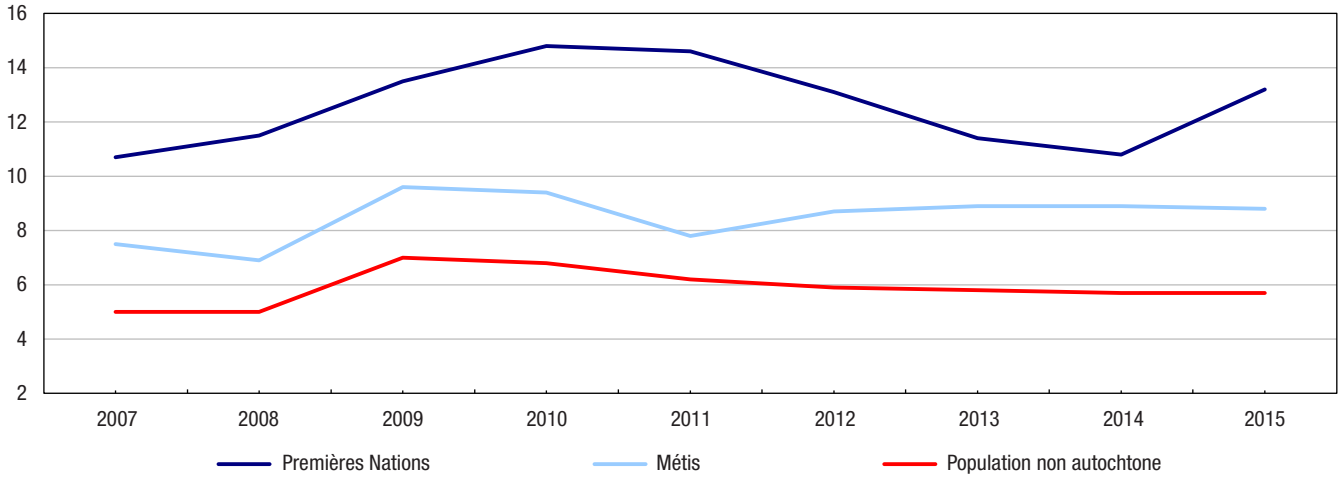
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0227.

4. Les Métis affichent généralement de meilleurs résultats économiques que les Premières Nations, et ce, pour un certain nombre de raisons. Tout d'abord, les Métis (et les Inuits) ont toujours été exclus de la *Loi sur les Indiens*, ce qui a eu pour conséquence involontaire que leur accès aux services et leurs possibilités économiques n'ont pas été limités sous l'effet de la surveillance fédérale, comme cela a été le cas pour les Premières Nations. Par exemple, la *Loi sur les Indiens* rendait autrefois obligatoire l'émancipation (la perte des droits liés au statut) de toute personne ayant déclaré être des Premières Nations qui obtenait un grade universitaire, qui devenait avocat, prêtre ou ministre du culte, ou qui quittait simplement la réserve durant de longues périodes (paragraphe 99(1) de la *Loi sur les Indiens* de 1880). De plus, la *Loi sur les Indiens* conférait à des agents désignés le pouvoir de limiter les déplacements hors réserve des Premières Nations en les obligeant à d'abord obtenir un laissez-passer stipulant le but et la durée de la sortie (le système de laissez passer a été introduit en 1885). En outre, les agriculteurs qui étaient des Premières Nations se devaient d'obtenir un permis pour vendre leurs fruits et légumes, et il était interdit aux colons d'acheter des produits et de faire appel aux services d'agriculteurs qui étaient des Premières Nations (articles 32 et 33 de la *Loi sur les Indiens* de 1880).

Ensuite, le nombre de personnes déclarant une identité autochtone dans le cadre du recensement canadien connaît depuis 1996 une nette augmentation qui dépasse les attentes fondées uniquement sur la croissance démographique et les modifications législatives (Guimond, Kerr et Beaujot, 2004). Bien que tous les groupes autochtones (Premières Nations, Métis et Inuits en tant qu'identité unique) aient enregistré une hausse au cours de la période allant de 1996 à 2011, le nombre de personnes déclarant être des Métis a augmenté de 148 %, par rapport à 76 % et à 66 % de celles ayant indiqué être des Premières Nations et des Inuits, respectivement (calculs de l'auteur pour la période allant du Recensement de 1996 à l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011). Étant donné que la croissance du nombre de personnes déclarant une identité métisse est en grande partie attribuable aux personnes qui auraient auparavant déclaré une identité non autochtone, cette mobilité ethnique peut s'expliquer par le fait que les Métis sont plus scolarisés et affichent de meilleurs résultats fondés sur les indicateurs du marché du travail, par rapport aux Premières Nations.

Graphique 9
Taux de chômage des personnes âgées de 25 à 54 ans selon le groupe autochtone détaillé, 2007 à 2015

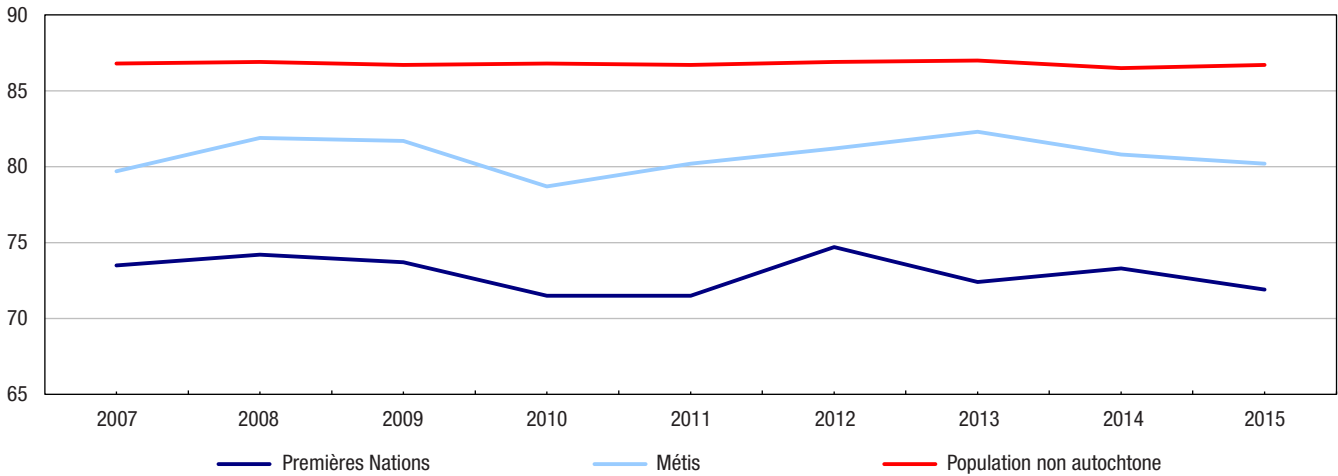
pourcentage



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0227.

Graphique 10
Taux d'activité des personnes âgées de 25 à 54 ans selon le groupe autochtone détaillé, 2007 à 2015

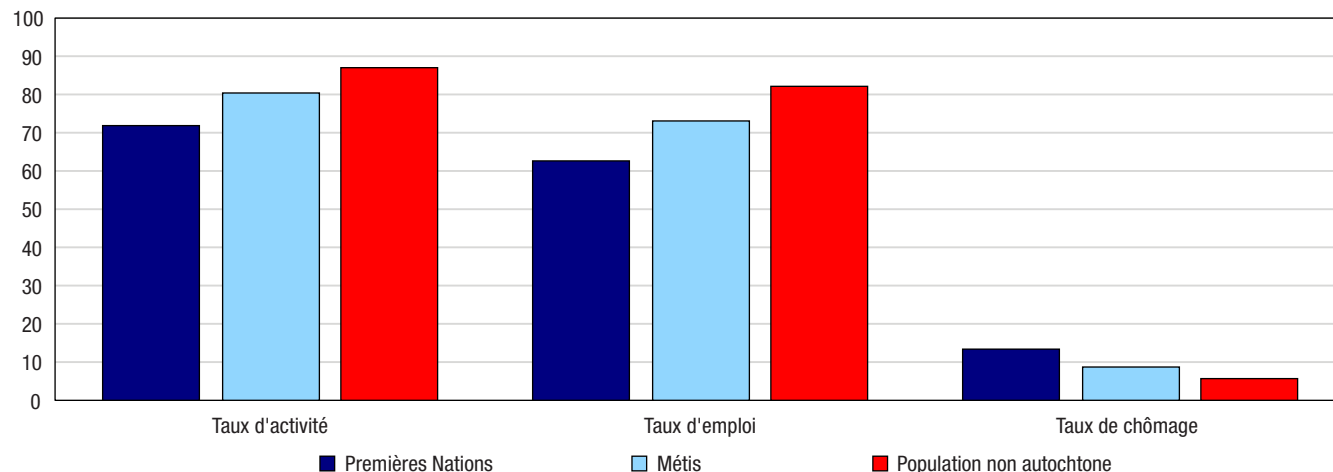
pourcentage



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0227.

Graphique 11**Taux d'activité, d'emploi et de chômage des personnes âgées de 25 à 54 ans selon le groupe autochtone détaillé, 2015**

pourcentage



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0227.

2.4 Distinction entre les personnes nées au Canada et celles nées à l'étranger au sein de la population non autochtone

Tout comme la disparité des indicateurs du marché du travail entre les Autochtones et les non-Autochtones dépend de la distinction entre les Premières Nations et les Métis au sein de la population autochtone, cette disparité dépend également de la distinction entre les immigrants et les non-immigrants au sein de la population non autochtone⁵. Selon les résultats de l'ENM, près de 26 % des Canadiens âgés de 25 à 54 ans en 2011 sont nés à l'étranger. Les immigrants affichent généralement de moins bons résultats sur le marché du travail canadien par rapport à leurs homologues nés au pays (Frenette et Morrisette, 2005; Picot, 2008; Yssaad, 2012)⁶. Ainsi, en excluant les immigrants de la population non autochtone, les désavantages rencontrés sur le marché du travail par les Autochtones augmentent. (tableau 1). Par exemple, pour l'année 2015, la disparité des taux d'emploi entre les Autochtones et les non-Autochtones est de 16,4 points de pourcentage lorsque les personnes nées à l'étranger étaient exclues de la population non autochtone, et de 14,3 points de pourcentage lorsqu'elles étaient incluses.

Tableau 1**Taux d'activité, d'emploi et de chômage des personnes âgées de 25 à 54 ans selon le groupe autochtone et le statut d'immigrant, 2015**

	Population autochtone	Population non autochtone		Différence entre			
		Total	Nés au Canada	Nés à l'étranger	La population autochtone et la population non autochtone, total	La population autochtone et la population non autochtone née au Canada	La population autochtone et la population non autochtone née à l'étranger
		pourcentage		points de pourcentage			
Taux d'activité	75,9	86,7	88,6	82,2	-10,8	-12,7	-6,3
Taux d'emploi	67,5	81,8	83,9	76,5	-14,3	-16,4	-9,0
Taux de chômage	11,0	5,7	5,2	6,9	5,3	5,8	4,1

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, totalisations personnalisées.

5. À part le statut d'immigrant, l'appartenance à une minorité visible constitue une autre distinction pertinente à établir au sein de la population non autochtone, puisque les personnes n'appartenant pas à une minorité visible ont tendance à mieux réussir sur le marché du travail que leurs homologues des minorités visibles (Block et Galabuzi, 2011; Fou et Coulombe, 2010). Toutefois, l'EPA ne prévoit pas à l'heure actuelle la collecte de données sur l'appartenance à une minorité visible.
6. Le degré d'intégration économique des immigrants varie selon de nombreux facteurs, comme le pays d'origine, la période passée dans le pays d'accueil, la compétence dans la langue du pays de destination, le niveau de scolarité et le lieu des études, ainsi que l'expérience de travail, en particulier dans le pays d'accueil.

2.5 Analyse régionale

En 2015, le taux d'emploi des Autochtones était plus élevé dans la région de l'Atlantique, s'établissant à 71,8 %, par rapport à 79,2 % chez les non-Autochtones (tableau 2). La région de l'Atlantique présentait aussi la plus faible disparité des taux d'emploi entre les Autochtones et les non-Autochtones, soit un écart de 7,4 points de pourcentage. Cela représente une variation de la répartition de l'emploi entre Autochtones et non-Autochtones dans les provinces ou les régions du Canada. En effet, de 2007 à 2014, le taux d'emploi des Autochtones a été le plus élevé en Alberta et au Manitoba, et l'écart entre les taux d'emploi des Autochtones et des non-Autochtones a été parmi les plus faibles en Alberta.

En 2015, l'Alberta affichait le deuxième taux d'emploi le plus élevé chez les Autochtones (69,6 %, par rapport à 83,4 % chez les non-Autochtones). Quant à la faiblesse de l'écart entre les taux d'emploi des Autochtones et des non-Autochtones, l'Alberta venait au deuxième rang, à égalité avec l'Ontario (13,8 points de pourcentage). Bien qu'on ait également observé des taux d'emploi relativement élevés chez les Autochtones du Manitoba et de la Saskatchewan (68,2 % dans chacune des provinces), les taux des non-Autochtones dépassaient de loin la moyenne nationale (85,6 % et 86,7 %, respectivement). Ainsi, les écarts des taux d'emploi entre les Autochtones et les non-Autochtones étaient parmi les plus grands dans ces deux provinces (17,4 points de pourcentage au Manitoba et 18,5 points de pourcentage en Saskatchewan). On observe des tendances provinciales et régionales semblables en ce qui a trait aux taux d'activité.

Le taux d'emploi des Autochtones était le plus bas au Québec (64,3 %) en 2015, suivi de près par la Colombie-Britannique (64,7 %). La disparité des taux d'emploi entre les Autochtones et les non-Autochtones était aussi parmi les plus grandes dans ces provinces (17,9 points de pourcentage au Québec et 16,6 points de pourcentage en Colombie-Britannique).

Par ailleurs, le taux de chômage des Autochtones était le plus élevé en Colombie-Britannique (12,8 %), suivie de la région de l'Atlantique (12,3 %), de l'Alberta (11,9 %) et de la Saskatchewan (11,0 %). Les provinces de l'Ouest présentaient aussi les disparités les plus importantes entre les taux de chômage des Autochtones et des non-Autochtones.

La région de l'Atlantique affiche depuis longtemps l'un des taux de chômage les plus élevés chez les Autochtones au Canada, mais cette situation découle des conditions structurelles de l'endroit. Ces conditions affectent autant la population autochtone que la population non autochtone, bien qu'à des degrés différents.

Le nombre d'Autochtones en chômage en Alberta a atteint un nouveau sommet depuis 2009, le taux de chômage étant passé de 7,2 % en 2014 à 11,9 % en 2015, soit une augmentation de 4,7 points de pourcentage. Le taux de chômage des non-Autochtones a aussi augmenté de 1,5 point de pourcentage dans la province, passant de 3,7 % en 2014 à 5,2 % en 2015, bien qu'il n'ait pas augmenté autant que le taux de chômage des Autochtones.

En 2015, l'Ontario a enregistré le taux de chômage le plus bas chez les Autochtones, suivi du Manitoba et du Québec. L'Ontario affichait aussi l'écart entre les taux de chômage des Autochtones et des non-Autochtones le plus faible parmi les provinces.

Tableau 2

Taux d'activité, d'emploi et de chômage des personnes âgées de 25 à 54 ans selon le groupe autochtone, la province et la région, 2015

	Population autochtone	Population non autochtone	Différence
	pourcentage		points de pourcentage
Taux d'activité			
Canada	75,9	86,7	-10,8
Région de l'Atlantique ¹	81,9	86,3	-4,4
Québec	72,1	87,9	-15,8
Ontario	74,0	85,7	-11,7
Manitoba	75,9	89,3	-13,4
Saskatchewan	76,6	90,1	-13,5
Alberta	79,0	88,0	-9,0
Colombie-Britannique	74,3	85,4	-11,1
Taux d'emploi			
Canada	67,5	81,8	-14,3
Région de l'Atlantique ¹	71,8	79,2	-7,4
Québec	64,3	82,2	-17,9
Ontario	67,2	81,0	-13,8
Manitoba	68,2	85,6	-17,4
Saskatchewan	68,2	86,7	-18,5
Alberta	69,6	83,4	-13,8
Colombie-Britannique	64,7	81,3	-16,6
Taux de chômage			
Canada	11,0	5,7	5,3
Région de l'Atlantique ¹	12,3	8,3	4,0
Québec	10,9	6,5	4,4
Ontario	9,2	5,5	3,7
Manitoba	10,2	4,1	6,1
Saskatchewan	11,0	3,8	7,2
Alberta	11,9	5,2	6,7
Colombie-Britannique	12,8	4,8	8,0

1. Ceci regroupe les provinces de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0226.

2.6 Intégration économique des Autochtones et résultats subséquents

Au-delà des indicateurs du marché du travail traditionnels que sont l'emploi, le chômage et l'activité, il existe d'autres mesures révélatrices de l'intégration économique des Autochtones et des résultats subséquents, telles que le secteur d'emploi, le travail autonome, la permanence de l'emploi, les heures de travail, la durée de l'emploi et la rémunération.

Le travail autonome — analogue de l'entrepreneuriat — était moins courant chez les Autochtones (10,8 %) que chez les non Autochtones (14,7 %) en 2015 (tableau 3). Les Autochtones (61,8 %) étaient aussi un peu moins susceptibles que les non-Autochtones (63,0 %) de travailler dans le secteur privé. Toutefois, les Autochtones étaient plus enclins à travailler dans le secteur public (27,4 %) par rapport aux non-Autochtones (22,4 %).

Malgré le fait qu'ils étaient un peu plus susceptibles d'être syndiqués ou d'être couverts par une convention collective, un fait lié à leur surreprésentation au sein du secteur public, les Autochtones (13,7 %) étaient proportionnellement plus nombreux que les non Autochtones (9,7 %) à occuper un emploi temporaire (tableau 3). Toutefois, les Autochtones affichaient, en moyenne, pratiquement le même nombre d'heures habituellement travaillées que les non-Autochtones, et leur probabilité de travailler à temps partiel était semblable.

Les employés autochtones occupant un emploi à plein temps gagnaient en moyenne 26,00 \$ l'heure, tandis que les non-Autochtones gagnaient en moyenne 27,41 \$ l'heure (tableau 3). Bien que leur plus forte probabilité d'exercer un emploi « précaire » (c.-à-d. temporaire) puisse être un facteur explicatif, l'écart salarial entre les Autochtones et les non-Autochtones est surtout lié aux niveaux de scolarité moins élevés des Autochtones.

En outre, les Autochtones détenant un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires ou un grade universitaire gagnaient au moins autant que leurs homologues non autochtones.

Dans la mesure où une plus longue durée de l'emploi (c.-à-d. l'ancienneté) chez l'employeur actuel correspond à un taux salarial plus élevé, compte tenu de la valorisation de l'expérience et des connaissances propres à l'entreprise, le fait que la durée moyenne de l'emploi des Autochtones soit inférieure à celle des non-Autochtones (82,3 mois par rapport à 94,6 mois) peut contribuer à une rémunération moindre chez les Autochtones (tableau 3).

Tableau 3
Certaines caractéristiques d'emploi des personnes âgées de 25 à 54 ans selon le groupe autochtone, 2015

	Population autochtone	Population non autochtone	Différence
	pourcentage		points de pourcentage
Employés du secteur public	27,4	22,4	5,0
Employés du secteur privé	61,8	63,0	-1,2
Travailleurs autonomes	10,8	14,7	-3,9
Personnes ayant plus d'un emploi	5,7	5,4	0,3
Emploi à temps partiel	13,3	11,9	1,4
Couverts par un syndicat ou une convention collective	32,5	28,5	4,0
Temporaire	13,7	9,7	4,0
	heures		
Heures habituelles hebdomadaires moyennes	37,5	37,2	0,3
	mois		
Durée moyenne de l'emploi	82,3	94,6	-12,3
	dollars		
Salaire horaire moyen	26,00	27,41	-1,41
0 à 8 années	18,63	19,32	-0,69
Études secondaires partielles	22,67	21,28	1,39
Études secondaires complétées	23,83	23,50	0,33
Études postsecondaires partielles	23,05	24,37	-1,32
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	27,41	26,95	0,46
Grade universitaire	33,69	33,36	0,33

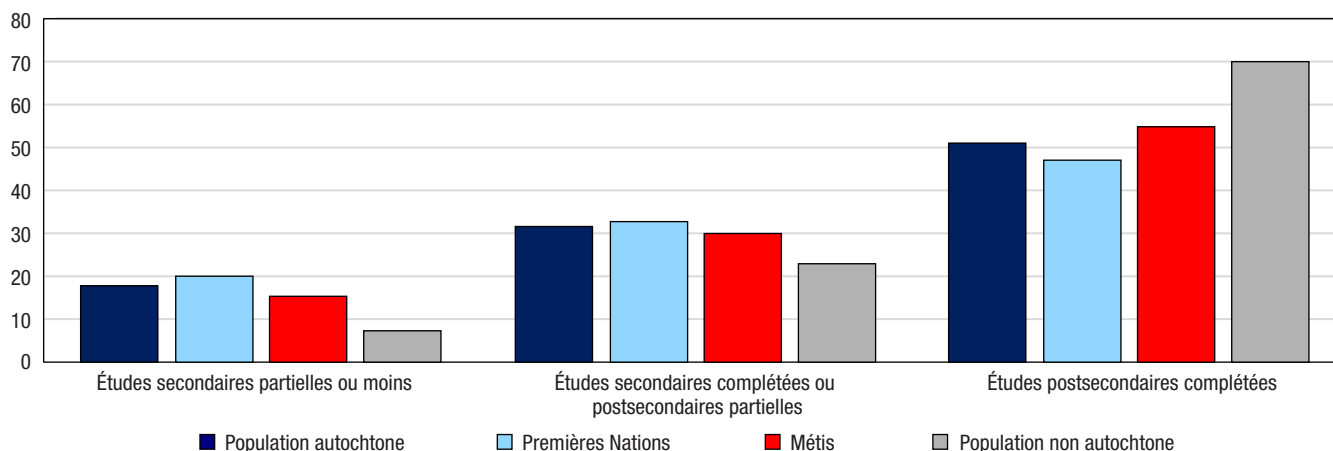
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0233 et totalisations personnalisées.

2.7 Niveau de scolarité

En général, les Autochtones affichent des niveaux de scolarité moins élevés que ceux des non-Autochtones, l'écart étant plus prononcé chez les Premières Nations que chez les Métis (graphique 12). En 2015, 50,8 % des Autochtones ont terminé des études postsecondaires, par rapport à 69,6 % des non-Autochtones. Les Métis étaient plus scolarisés que les Premières Nations, une plus forte proportion d'entre eux ayant terminé des études postsecondaires (54,8 % par rapport à 47,1 %).

Graphique 12**Proportion des personnes âgées de 25 à 54 ans selon le groupe autochtone détaillé et le niveau de scolarité atteint, 2015**

pourcentage



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0228.

Jusqu'à un certain point, des niveaux de scolarité plus élevés prémunissent les Autochtones (tout comme les non-Autochtones) contre une situation désavantageuse sur le marché du travail du point de vue des taux d'emploi, de chômage et d'activité (tableau 4). Le taux d'emploi des Autochtones ayant terminé des études postsecondaires s'établissait à 78,4 % en 2015, par rapport à 42,8 % de ceux ne détenant pas un diplôme d'études secondaires. De même, le taux de chômage des Autochtones ayant terminé des études postsecondaires était de 7,9 %, par rapport à 22,0 % de ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires.

En outre, la disparité des taux d'emploi, de chômage et d'activité entre les Autochtones et les non Autochtones diminuait au fur et à mesure que le niveau de scolarité augmentait. Par exemple, la différence entre les taux d'emploi des Autochtones et des non-Autochtones était de 17,7 points de pourcentage chez les personnes ne détenant pas un diplôme d'études secondaires (42,8 % par rapport à 60,5 %), de 12,4 points de pourcentage chez celles possédant un diplôme d'études secondaires ou ayant fait des études postsecondaires partielles (63,9 % par rapport à 76,3 %) et de 7,5 points de pourcentage chez les personnes ayant terminé des études postsecondaires (78,4 % par rapport à 85,9 %).

Tableau 4**Taux d'activité, d'emploi et de chômage des personnes âgées de 25 à 54 ans selon le groupe autochtone et le niveau de scolarité atteint, 2015**

	Population autochtone	Population non autochtone	Différence
	pourcentage		points de pourcentage
Taux d'activité			
Total, tous les niveaux de scolarité	75,9	86,7	-10,8
Études secondaires partielles ou moins	54,9	67,9	-13,0
Études secondaires complétées ou postsecondaires partielles	72,9	82,0	-9,1
Études postsecondaires complétées	85,1	90,3	-5,2
Taux d'emploi			
Total, tous les niveaux de scolarité	67,5	81,8	-14,3
Études secondaires partielles ou moins	42,8	60,5	-17,7
Études secondaires complétées ou postsecondaires partielles	63,9	76,3	-12,4
Études postsecondaires complétées	78,4	85,9	-7,5
Taux de chômage			
Total, tous les niveaux de scolarité	11,0	5,7	5,3
Études secondaires partielles ou moins	22,0	11,0	11,0
Études secondaires complétées ou postsecondaires partielles	12,3	7,0	5,3
Études postsecondaires complétées	7,9	4,9	3,0

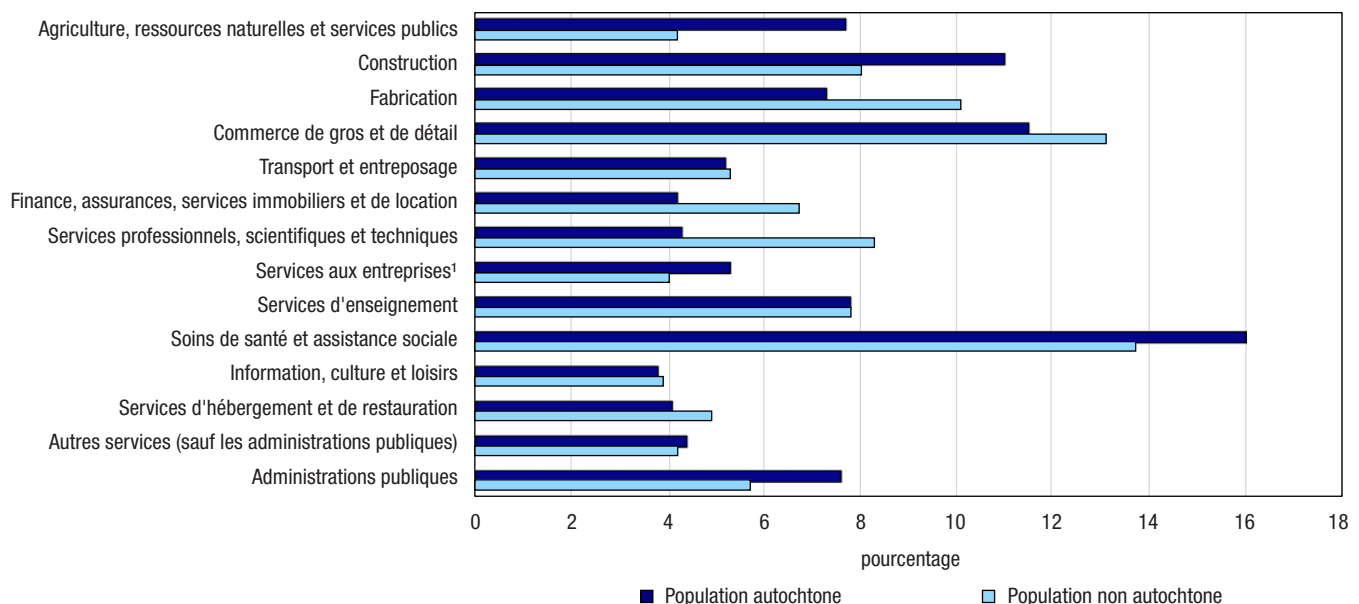
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0228.

Bien que l'écart entre les Autochtones et les non-Autochtones quant aux indicateurs du marché du travail diminue à mesure que s'accroît le niveau de scolarité, son existence même parmi les groupes de scolarité signifie que les niveaux de scolarité inférieurs des Autochtones ne peuvent entièrement expliquer leurs taux d'emploi et d'activité relativement faibles et leurs taux de chômage relativement élevés.

2.8 Industrie

Les industries dans lesquelles les Autochtones et les non-Autochtones travaillent diffèrent légèrement. En 2015, les Autochtones étaient surreprésentés par rapport aux non-Autochtones dans les secteurs suivants : l'agriculture, les ressources naturelles et les services publics; la construction; les soins de santé et l'assistance sociale; les administrations publiques, ainsi que les services aux entreprises, les services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien (graphique 13). Par ailleurs, les Autochtones étaient sous-représentés dans les secteurs suivants : les services professionnels, scientifiques et techniques; la fabrication; la finance, les assurances, les services immobiliers, les services de location et de location à bail; ainsi que le commerce de gros et de détail.

Graphique 13
Distribution d'emploi des personnes âgées de 25 à 54 ans selon le groupe autochtone et l'industrie, 2015



1. La catégorie des services aux entreprises comprend les services relatifs aux bâtiments et les autres services de soutien.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0229.

2.9 Profession

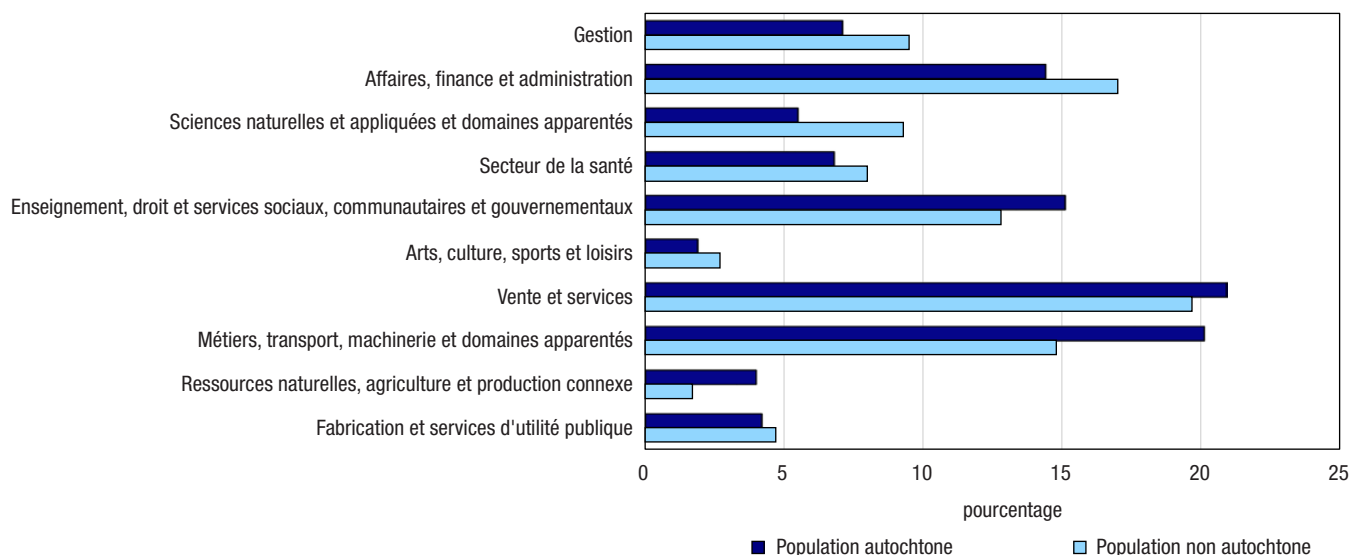
La répartition des professions diffère également quelque peu entre les personnes autochtones et non autochtones, les Autochtones étant sous-représentés dans ce qu'on appelle les « professions du savoir », qui ont tendance à exiger des niveaux de scolarité plus élevés et à être mieux rémunérées (Baldwin et Beckstead, 2003). Plus précisément, les Autochtones étaient moins susceptibles que les non Autochtones d'occuper un emploi en sciences naturelles et appliquées et dans les domaines apparentés; en affaires, finance et administration; en gestion, ainsi qu'en santé (graphique 14). Le seul groupe des professions du savoir dans lequel les Autochtones sont surreprésentés est celui de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux.

En revanche, les Autochtones étaient plus enclins que les non-Autochtones à travailler dans le secteur des métiers, du transport, de la machinerie et des domaines apparentés; dans le secteur des ressources naturelles, de l'agriculture et de la production connexe; dans le secteur de l'enseignement, du droit et des services sociaux,

communautaires et gouvernementaux, ainsi que dans celui de la vente et des services. Des proportions presque égales d'Autochtones et de non-Autochtones occupaient un emploi dans le groupe de la fabrication et des services publics.

Graphique 14

Distribution d'emploi des personnes âgées de 25 à 54 ans selon le groupe autochtone et la profession, 2015



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0165.

2.10 État matrimonial

En 2015, les Autochtones étaient moins susceptibles d'être mariés ou de vivre en union libre (56,2 %) que leurs homologues non autochtones (68,4 %). Inversement, les Autochtones étaient plus susceptibles que les non-Autochtones d'être célibataires (43,9 % contre 31,6 %) — c'est-à-dire de n'avoir jamais été mariés ou d'avoir été mariés auparavant (séparés, divorcés ou veufs). Les personnes vivant en couple, en particulier les hommes, tendent à afficher de meilleurs taux d'emploi, de chômage et d'activité que celles qui ne sont pas en couple, et cette tendance est accentuée au sein de la population autochtone. Par exemple, la différence entre les taux d'emploi des personnes vivant en couple et celles qui n'étaient pas en couple s'établissait à 17,3 points de pourcentage au sein de la population autochtone, par rapport à 7,1 points de pourcentage dans le cas de la population non autochtone (tableau 5). Aussi, les hommes autochtones et non autochtones bénéficient d'une plus grande « prime de mariage » dans les indicateurs du marché du travail que les femmes (tableau 6)⁷.

Parmi les groupes définis par l'état matrimonial, les disparités au chapitre des indicateurs du marché du travail liés au groupe autochtone étaient moins prononcées chez les personnes vivant en couple, en particulier les femmes, que chez celles qui n'étaient pas en couple (tableaux 5 et 6). En utilisant les taux d'emploi à titre d'exemple, il est constaté que 75,1 % des Autochtones vivant en couple occupaient un emploi en 2015, comparativement à 84,0 % de leurs homologues non autochtones — ce qui constitue une différence de 8,9 points de pourcentage (tableau 5). Parmi les Autochtones ne vivant pas en couple, 57,8 % occupaient un emploi, comparativement à 76,9 % de leurs homologues non autochtones — soit une différence de 19,1 points de pourcentage.

7. Même s'il est clair que l'état matrimonial joue un rôle dans les disparités entre les Autochtones et les non Autochtones au chapitre de l'emploi, du chômage et de l'activité, le mécanisme par lequel le phénomène se produit est moins évident. En économie du travail, la prime de mariage dont bénéficient les hommes sur le plan de la rémunération est bien établie; certains ouvrages l'attribuent aux différences de productivité au travail entre travailleurs mariés et célibataires (de Linde Leonard et Stanley, 2015). Par ailleurs, la causalité peut être inversée, les caractéristiques d'un « bon » employé faisant aussi de lui un conjoint ou partenaire désirable (Nakosteen et Zimmer, 2001).

Tableau 5

Taux d'activité, d'emploi et de chômage des personnes âgées de 25 à 54 ans selon le groupe autochtone et l'état matrimonial, 2015

	Marié ou en union libre	Célibataire ou précédemment marié	Différence
	pourcentage		points de pourcentage
Taux d'activité			
Population autochtone	81,9	68,2	13,7
Population non autochtone	88,1	83,7	4,4
Différence entre la population autochtone et la population non autochtone (points de pourcentage)	-6,2	-15,5	...
Taux d'emploi			
Population autochtone	75,1	57,8	17,3
Population non autochtone	84,0	76,9	7,1
Différence entre la population autochtone et la population non autochtone (points de pourcentage)	-8,9	-19,1	...
Taux de chômage			
Population autochtone	8,3	15,2	-6,9
Population non autochtone	4,6	8,2	-3,6
Différence entre la population autochtone et la population non autochtone (points de pourcentage)	3,7	7,0	...

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, totalisations personnalisées.

Tableau 6

Taux d'activité, d'emploi et de chômage des personnes âgées de 25 à 54 ans selon le groupe autochtone, le sexe et l'état matrimonial, 2015

	Marié ou en union libre	Célibataire ou précédemment marié	Différence
	pourcentage		points de pourcentage
Hommes			
Taux d'activité			
Population autochtone	89,1	71,7	17,4
Population non autochtone	94,4	84,8	9,6
Différence entre la population autochtone et la population non autochtone (points de pourcentage)	-5,3	-13,1	...
Taux d'emploi			
Population autochtone	81,8	60,4	21,4
Population non autochtone	90,3	76,7	13,6
Différence entre la population autochtone et la population non autochtone (points de pourcentage)	-8,5	-16,3	...
Taux de chômage			
Population autochtone	8,1	15,8	-7,7
Population non autochtone	4,4	9,6	-5,2
Différence entre la population autochtone et la population non autochtone (points de pourcentage)	3,7	6,2	...
Femmes			
Taux d'activité			
Population autochtone	75,5	64,6	10,9
Population non autochtone	82,2	82,5	-0,3
Différence entre la population autochtone et la population non autochtone (points de pourcentage)	-6,7	-17,9	...
Taux d'emploi			
Population autochtone	69,0	55,2	13,8
Population non autochtone	78,3	77,2	1,1
Différence entre la population autochtone et la population non autochtone (points de pourcentage)	-9,3	-22,0	...
Taux de chômage			
Population autochtone	8,6	14,5	-5,9
Population non autochtone	4,8	6,5	-1,7
Différence entre la population autochtone et la population non autochtone (points de pourcentage)	3,8	8,0	...

... n'ayant pas lieu de figurer

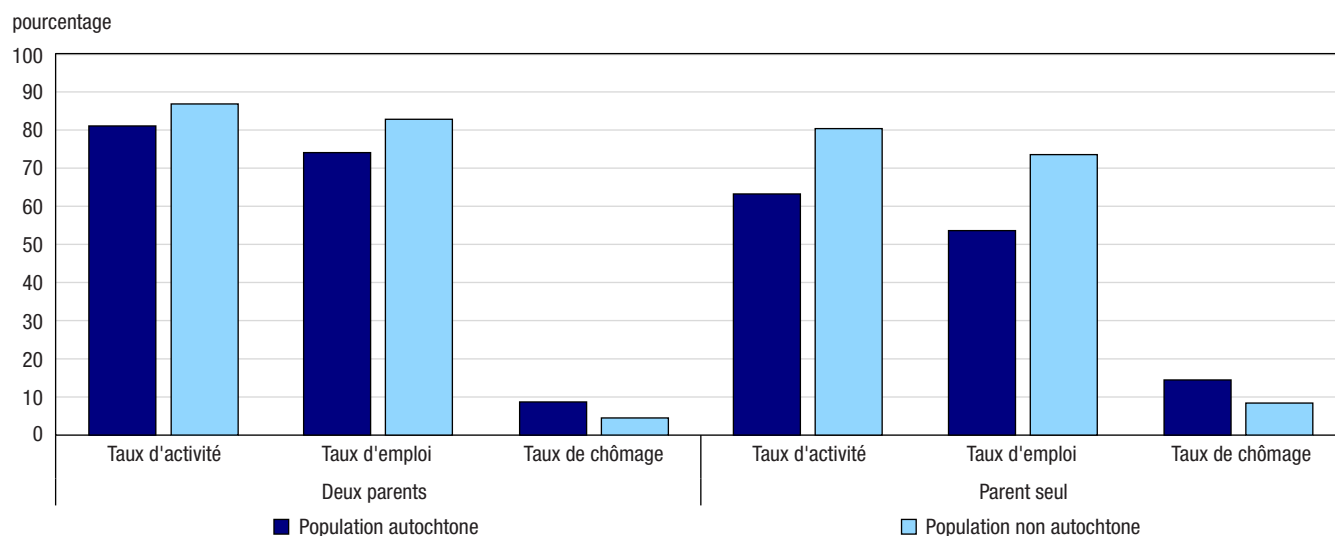
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, totalisations personnalisées.

2.11 Monoparentalité

Les niveaux de scolarité moins élevés de la population autochtone par rapport à ceux observés au sein de la population non autochtone constituent l'un des facteurs pouvant possiblement expliquer la disparité des indicateurs du marché du travail et des résultats entre ces groupes. À la section 2.7, il a été démontré que cette disparité diminue au fur et à mesure que le niveau de scolarité augmente, cependant, elle ne disparaît pas complètement, et ce, même chez les personnes ayant terminé des études postsecondaires. Ainsi, les niveaux de scolarité moins élevés des Autochtones contribuent à les désavantager sur le marché du travail par rapport aux non-Autochtones, mais ils ne suffisent pas à entièrement expliquer cette disparité.

Un autre facteur constituant une explication possible de la disparité des indicateurs du marché du travail et des résultats entre les populations autochtone et non autochtone est la prévalence accrue de la monoparentalité au sein de cette première (Conseil national de développement économique des Autochtones, 2015). Plus précisément, en 2015, 22,6 % des Autochtones ayant des enfants de moins de 12 ans étaient des parents seuls, par rapport à 9,3 % des non-Autochtones. Quel que soit le groupe autochtone, les parents seuls — dont la grande majorité sont des femmes — ont tendance à afficher des taux d'emploi et d'activité plus faibles ainsi que des taux de chômage plus élevés, en raison des possibilités limitées de travailler à temps plein lorsque les services de garde de jour ou après la classe ne sont pas abordables ou facilement accessibles. Toutefois, les parents seuls autochtones s'en tirent encore moins bien que les parents seuls non autochtones sur le marché du travail (graphique 15). De plus, la disparité des taux d'activité, d'emploi et de chômage entre les populations autochtone et non autochtone est plus marquée chez les familles monoparentales, comparativement aux familles biparentales.

Graphique 15
Taux d'activité, d'emploi et de chômage des personnes âgées de 25 à 54 ans selon le groupe autochtone et la situation familiale¹, 2015



1. Ayant des enfants âgés de 12 ans et moins.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, totalisations personnalisées.

2.12 EPA menée dans le nord : indicateurs du marché du travail des Autochtones vivant dans les territoires

L'EPA est menée au Yukon depuis 1991, et dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut depuis 2000. Bien qu'un questionnaire quasi identique soit utilisé dans les territoires, une stratégie d'échantillonnage et un système de renouvellement différents sont employés, étant donné les difficultés liées à la réalisation d'une enquête

qui couvre de nombreuses petites collectivités dispersées et éloignées. Pour cette raison, les données sur la population active des territoires sont présentées séparément de celles des provinces⁸.

Les indicateurs du marché du travail dans les territoires révèlent que les Autochtones au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest se tiraient mieux d'affaire que leurs homologues vivant dans les provinces (tableau 7). Toutefois, au Nunavut, les Inuits affichaient des taux d'activité et d'emploi plus faibles et un taux de chômage plus élevé que ceux des Autochtones vivant dans les provinces ou dans les autres territoires.

Comparativement aux non-Autochtones et aux non-Inuits de chacun des territoires, les Autochtones et les Inuits présentaient de plus faibles taux d'activité et d'emploi et des taux de chômage plus élevés. Cette disparité était plus grande au Nunavut que dans les provinces et dans les autres territoires. La disparité des indicateurs du marché du travail entre les Autochtones et les non-Autochtones était également plus prononcée dans les Territoires du Nord-Ouest par rapport aux provinces, alors qu'elle était légèrement plus faible au Yukon.

Tableau 7

Taux d'activité, d'emploi et de chômage des personnes âgées de 25 à 54 ans selon le groupe autochtone et le territoire, 2015

	Population autochtone	Population non autochtone	Différence
	pourcentage		points de pourcentage
Taux d'activité			
Nunavut	67,2	93,6	-26,4
Yukon	80,8	90,4	-9,6
Territoires du Nord-Ouest	82,9	94,3	-11,4
Le reste du Canada	75,9	86,7	-10,8
Taux d'emploi			
Nunavut	54,1	92,5	-38,4
Yukon	73,1	86,4	-13,3
Territoires du Nord-Ouest	70,7	93,3	-22,6
Le reste du Canada	67,5	81,8	-14,3
Taux de chômage			
Nunavut	19,5	0,0	19,5
Yukon	9,5	4,4	5,1
Territoires du Nord-Ouest	14,7	0,0	14,7
Le reste du Canada	11,0	5,7	5,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, totalisations personnalisées.

2.13 Jeunes

Le terme « jeunes » désigne les personnes âgées de 15 à 24 ans⁹. Comme la fréquentation scolaire a tendance à restreindre l'activité des jeunes adultes sur le marché du travail, il importe de tenir compte des différences de fréquentation scolaire entre les populations autochtone et non autochtone. Moins de jeunes autochtones (41,5 %) que de jeunes non autochtones (50,7 %) fréquentaient un établissement scolaire en 2015. Pour cette raison, les taux d'emploi, de chômage et d'activité peuvent varier entre ces groupes (et leurs homologues du principal groupe d'âge actif) selon la fréquentation scolaire et l'âge auquel les études ont été terminées.

Les jeunes trouvent généralement l'intégration au marché du travail plus difficile, comme leurs taux de chômage élevés par rapport à ceux du principal groupe d'âge actif l'indiquent. Les jeunes autochtones ne sont pas à l'abri de telles difficultés. Près de 19,0 % des jeunes autochtones faisant partie de la population active étaient chômeurs en 2015, par rapport à 11,0 % de leurs homologues du principal groupe d'âge actif. De même, 13,0 % des jeunes non autochtones faisant partie de la population active étaient chômeurs en 2015, par rapport à 5,7 % de leurs

8. Statistique Canada. 2016. *Guide de l'Enquête sur la population active*, <http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?ObjId=71-543-G&ObjType=2&lang=fr&limit=0> produit n° 71-543-G au catalogue de Statistique Canada.

9. Certains observateurs (p. ex. Cross, 2015) ont souligné le fait que les « jeunes » englobent deux groupes d'âge distincts, soit les adolescents (les 15 à 19 ans) et les jeunes vingténaires (les 20 à 24 ans), lesquels affichent des résultats différents sur le marché du travail. Plus précisément, les adolescents affichent des taux d'activité et d'emploi nettement inférieurs et des taux de chômage beaucoup plus élevés que ceux des jeunes vingténaires. Étant donné que les Nations Unies définissent les jeunes comme étant les personnes âgées de 15 à 24 ans, cette tranche a été retenue afin de veiller à la cohérence des statistiques à l'échelle internationale.

homologues du principal groupe d'âge actif. La différence entre les taux de chômage des jeunes et du principal groupe d'âge actif était plus ou moins équivalente au sein des populations autochtone et non autochtone, se situant autour de 7,5 points de pourcentage.

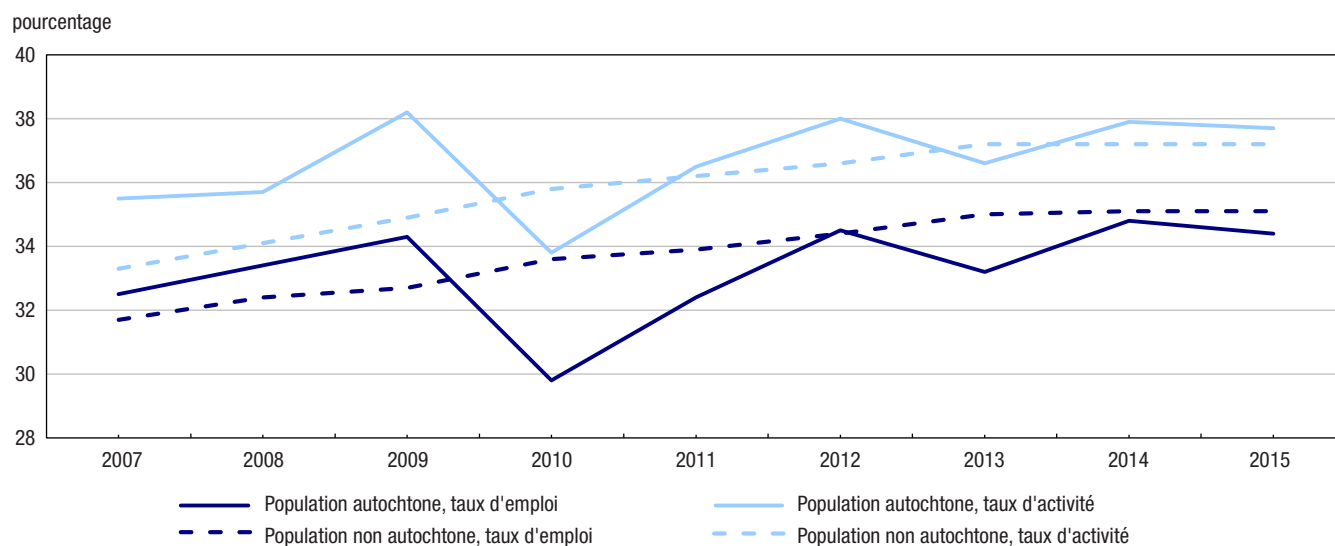
En 2015, près de la moitié des jeunes autochtones occupaient un emploi, par rapport à 67,5 % de leurs homologues du principal groupe d'âge actif, alors que 61,3 % des jeunes autochtones travaillaient, par rapport à 75,9 % de leurs homologues du principal groupe d'âge actif. La différence entre les taux d'emploi et d'activité des jeunes et du principal groupe d'âge actif était moins prononcée au sein de la population autochtone, comparativement à la population non autochtone. Alors que la proportion de jeunes autochtones qui travaillaient était de 17,7 points de pourcentage inférieure à la proportion d'Autochtones du principal groupe d'âge actif qui occupaient un emploi, la valeur correspondante pour la population non autochtone était de 25,8 points de pourcentage. De même, alors que la proportion de jeunes autochtones qui travaillaient était de 14,6 points de pourcentage inférieure à la proportion d'Autochtones du principal groupe d'âge actif qui occupaient un emploi, la valeur correspondante pour la population non autochtone était de 22,3 points de pourcentage.

Le désavantage des Autochtones au chapitre de l'activité et de l'emploi par rapport aux non-Autochtones était moindre chez les jeunes qu'au sein du principal groupe d'âge actif. Le taux d'activité des jeunes autochtones était de 3,1 points de pourcentage moins élevé que celui de leurs homologues non autochtones, alors que le taux d'activité des Autochtones du principal groupe d'âge actif était de 10,8 points de pourcentage inférieur à celui de leurs homologues non autochtones. De même, le taux d'emploi des jeunes autochtones était de 6,2 points de pourcentage moins élevé que celui de leurs homologues non autochtones, tandis que le taux d'emploi des Autochtones du principal groupe d'âge actif était de 14,3 points de pourcentage inférieur à celui de leurs homologues non autochtones.

2.14 Adultes plus âgés

L'activité sur le marché du travail commence généralement à diminuer vers 55 ans, alors qu'un nombre croissant de personnes se retirent de la « routine quotidienne » du travail. Toutefois, à la suite du dernier ralentissement économique, un plus grand nombre d'adultes plus âgés restent actifs plus longtemps, vraisemblablement pour continuer d'accumuler des fonds de retraite supplémentaires, retarder le retrait de leurs économies ou continuer de bénéficier du régime d'assurance-maladie complémentaire de l'employeur (Copeland, 2014). Cette tendance à la hausse de l'activité et de l'emploi est observable à la fois chez les Autochtones et les non-Autochtones âgés de 55 ans et plus, mais elle est plus constante chez les non-Autochtones (graphique 16).

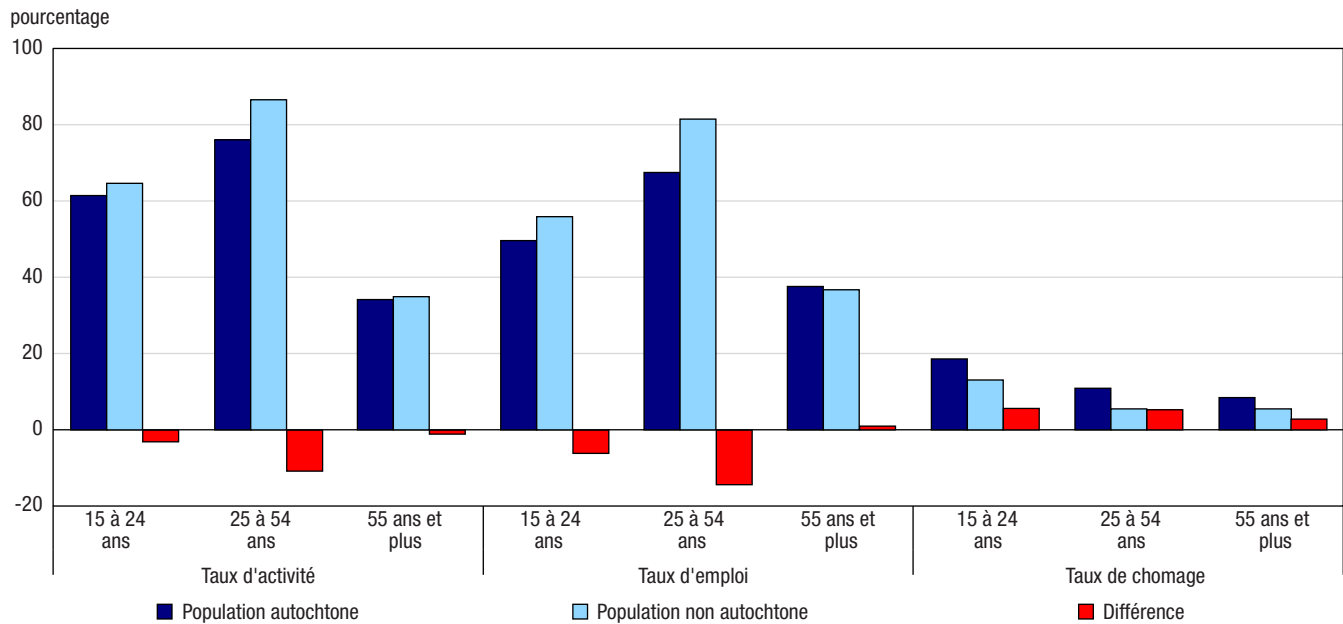
Graphique 16
Taux d'activité et d'emploi des personnes âgées de 55 ans et plus selon le groupe autochtone, 2007 à 2015



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, totalisations personnalisées.

La disparité des indicateurs du marché du travail entre les Autochtones et les non-Autochtones tend à être beaucoup plus faible chez les adultes plus âgés par rapport au principal groupe d'âge actif (et aux jeunes adultes). En 2015, le taux d'emploi des Autochtones âgés de 55 ans et plus était de 34,4 %, soit un taux presque équivalent à celui des non-Autochtones (35,1 %) (graphique 17). Le constat était le même pour ce qui est des taux d'activité : 37,7 % des Autochtones plus âgés occupaient un emploi, tout comme 37,2 % des non-Autochtones plus âgés. Alors que les Autochtones âgés de 55 ans et plus étaient plus nombreux à être chômeurs que les non-Autochtones faisant partie du même groupe d'âge (8,6 % par rapport à 5,7 %), la disparité était de 2,9 points de pourcentage, comparativement à 5,3 points de pourcentage dans le cas du principal groupe d'âge actif.

Graphique 17
Taux d'activité, d'emploi et de chômage selon le groupe autochtone et le groupe d'âge, 2015



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0226 et totalisations personnalisées.

3 Indicateurs du marché du travail des Autochtones vivant dans les réserves : Estimations de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011

Comme la population cible de l'Enquête sur la population active (EPA) exclut les personnes vivant dans les réserves et autres établissements autochtones des provinces, une autre source de données est utilisée pour déterminer les résultats de leurs résidents sur le marché du travail. L'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 est pertinente à cet égard. Au moyen de ces données, et en excluant les membres des Forces armées et les résidents des territoires pour en assurer la comparabilité avec l'EPA, les indicateurs clés du marché du travail ont été calculés pour les personnes âgées de 25 à 54 ans selon l'identité autochtone et le lieu de résidence (c.-à-d. dans les réserves ou hors réserve). Quel que soit l'indicateur du marché du travail, les Autochtones et les non-Autochtones affichaient de pires résultats lorsqu'ils vivaient dans les réserves plutôt que hors réserve (tableau 8). Toutefois, cette situation était amplifiée chez les Autochtones. Par exemple, en 2011, le taux d'emploi des Autochtones vivant dans les réserves s'établissait à 47,3 %, par rapport à 71,1 % dans le cas des Autochtones vivant hors réserve — une différence de 23,8 points de pourcentage. Par contre, chez les non-Autochtones, le taux d'emploi était de 68,8 % chez ceux vivant dans les réserves et de 82,1 % chez ceux vivant hors réserve — une différence de 13,3 points de pourcentage.

Les disparités des indicateurs du marché du travail entre les Autochtones et les non-Autochtones étaient également plus prononcées parmi ceux vivant dans les réserves plutôt que parmi ceux vivant hors réserve.

Par exemple, chez les résidents des réserves, le taux d'emploi des Autochtones était inférieur de 21,5 points de pourcentage à celui des non Autochtones. Chez les Autochtones vivant hors réserve, le taux d'emploi était inférieur de 11 points de pourcentage à celui des non-Autochtones. De toute évidence, le fait de résider sur une réserve ou non est un facteur déterminant des résultats sur le marché du travail, surtout chez les Autochtones.

Tableau 8**Taux d'activité, d'emploi et de chômage de la population civile âgée de 25 à 54 ans selon le groupe autochtone, 2011**

	Population autochtone			Population non autochtone		
	Réserve	Hors réserve	Différence	Réserve	Hors réserve	Différence
	pourcentage		points de pourcentage	pourcentage		points de pourcentage
Taux d'activité	61,9	79,5	-17,6	78,0	87,1	-9,1
Taux d'emploi	47,3	71,1	-23,8	68,8	82,1	-13,3
Taux de chômage	23,6	10,6	13,0	11,8	5,8	6,0

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, totalisations personnalisées.

4 Conclusion

Du point de vue de l'intégration au marché du travail, les Autochtones vivant hors réserve ont été touchés plus durement que les non-Autochtones par le ralentissement économique de 2008-2009, et ce, pendant plus longtemps. Toutefois, leurs taux d'emploi et d'activité se sont rapidement rétablis entre 2010 et 2012 au point d'atteindre les niveaux antérieurs à la récession et d'y demeurer jusqu'en 2014.

Entre 2014 et 2015, les taux d'emploi, de chômage et d'activité de la population autochtone ont diminué dans une certaine mesure par rapport aux années postérieures à la récession, mais aussi par rapport à la population non autochtone. Ce déclin était particulièrement observable chez les femmes autochtones, les Premières Nations et ceux vivant en Alberta.

Les Autochtones affichaient des niveaux de scolarité inférieurs à ceux des non-Autochtones en 2015. Jusqu'à un certain point, la scolarisation a prémuni les Autochtones contre une situation défavorable sur le marché du travail, telle qu'elle est mesurée par les indicateurs du marché du travail. Pourtant, même parmi les personnes ayant terminé des études postsecondaires, les disparités entre les Autochtones et les non Autochtones au chapitre des taux d'emploi, d'activité et de chômage demeuraient.

Les Autochtones étaient moins susceptibles que les non-Autochtones d'exercer ce qu'on appelle des « professions du savoir », qui, en général, exigent de plus hauts niveaux de scolarité et ont tendance à payer des salaires plus élevés. En effet, en 2015, les Autochtones touchaient en moyenne des gains moins élevés que ceux des non Autochtones, surtout en raison de leurs niveaux de scolarité inférieurs. Parmi les personnes ayant terminé des études postsecondaires, les gains des Autochtones étaient au moins aussi élevés en moyenne que ceux de leurs homologues non autochtones.

D'autres indicateurs de l'intégration économique révèlent qu'en 2015, les Autochtones étaient moins susceptibles que les non-Autochtones d'être des travailleurs autonomes et de travailler dans le secteur privé, mais plus enclins à travailler dans le secteur public et à être syndiqués ou couverts par une convention collective; cependant, ils sont aussi plus susceptibles d'occuper un emploi temporaire. Le nombre d'heures habituellement travaillées était en moyenne pratiquement le même chez les Autochtones et les non-Autochtones; toutefois, les Autochtones étaient plus enclins à travailler à temps partiel. La durée de l'emploi des Autochtones auprès de leur employeur actuel était, en moyenne, inférieure à celle des non-Autochtones.

En 2015, les Autochtones étaient moins susceptibles d'être mariés ou de vivre en union libre que les non-Autochtones. Les personnes vivant en couple affichaient de meilleurs résultats fondés sur les indicateurs du marché du travail comparativement à celles qui n'étaient pas en couple, cet effet étant amplifié chez les Autochtones. De plus, les disparités des taux d'emploi, de chômage et d'activité entre les Autochtones et les non-Autochtones étaient moins prononcées chez ceux vivant en couple.

En 2015, les Autochtones ayant des enfants de moins de 12 ans étaient plus de deux fois plus susceptibles que les non-Autochtones d'être des parents seuls. Qu'ils soient Autochtones ou non-Autochtones, les parents

seuls (surtout les mères) affichaient de plus faibles taux d'activité et d'emploi et de plus forts taux de chômage. Toutefois, sur ce plan, les Autochtones qui étaient des parents seuls se tiraient encore moins bien d'affaire que leurs homologues non autochtones.

La disparité des taux d'emploi et d'activité entre les Autochtones et les non-Autochtones était bien moindre chez les jeunes, comparativement au principal groupe d'âge actif. Chez les personnes plus âgées, cette disparité des indicateurs du marché du travail était encore plus faible, s'établissant à moins d'un point de pourcentage pour chacun de ces taux.

Remerciements

L'auteure aimerait remercier ses collègues de la Division de la statistique du travail qui ont contribué au présent rapport, particulièrement Alissa Souliere et l'équipe des Services au client, ainsi que les membres de la direction pour leur soutien et leurs observations constructives. De plus, l'auteure tient à remercier chaleureusement les réviseurs d'Affaires autochtones et du Canada du Nord pour leur rétroaction utile.

Statistique Canada tient aussi à souligner la contribution la plus importante au présent rapport, celle des répondants à l'Enquête sur la population active. Nous exprimons à ces derniers notre profonde reconnaissance, puisque le rapport n'aurait pas été possible sans leur collaboration.

Références

- BALDWIN, John R., et Desmond BECKSTEAD. 2003. « Les travailleurs du savoir dans l'économie canadienne, 1971 à 2001 », *Regards sur la société canadienne*, produit no 11-624-MIF au catalogue de Statistique Canada, n° 0004. <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-624-m/11-624-m2003004-fra.pdf?contentType=application%2Fpdf>.
- BEAUJOT, Roderic, et Zenaida R. RAVENERA. 2009. « Family models for earning and caring: Implications for child care and family policy », *Canadian Studies in Population*, vol. 36, n°s 1 et 2, p. 145 à 166.
- BERNARD, André. 2013. « La dynamique du chômage chez les jeunes Canadiens », *Aperçus économiques*, Direction des études analytiques, produit n° 11-626-X au catalogue de Statistique Canada, n° 024. <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-626-x/11-626-x2013024-fra.htm>.
- BLOCK, Sheila, et Grace-Edward GALABUZI. 2011. *Canada's colour coded labour market: The gap for racialized workers*, Ottawa, Centre canadien de politiques alternatives. <http://www.wellesleyinstitute.com/publications/canadas-colour-coded-labour-market-the-gap-for-racialized-workers/>.
- CONSEIL NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES AUTOCHTONES (CNDEA). 2015. *Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones, 2015*, Gatineau, CNDEA.
- CROSS, Philip. 2015. « Serving up the reality on youth unemployment: How rising unemployment among teens has skewed public perceptions about young people and work », Ottawa, Institut Macdonald Laurier. <http://www.macdonaldlaurier.ca/files/pdf/MLI-PCrossYouthUnemployment10-15-webready.pdf>.
- DE LINDE LEONARD, Megan, et T.D. STANLEY. 2015. « Married with children: What remains when observable biases are removed from the reported male marriage wage premium », *Labour Economics*, vol. 33, p. 72 à 80.
- FRENNETTE, Marc, et René MORISSETTE. 2005. « Will they ever converge? Earnings of immigrant and Canadian-born workers over the last two decades », *International Migration Review*, vol. 39, n° 1, p. 228 à 257.
- GUIMOND, Eric, Don KERR, et Roderic BEAUJOT. 2004. « Charting the growth of Canada's Aboriginal populations: problems, options and implications », *Canadian Studies in Population*, vol. 31, n° 1, p. 55 à 82.
- HOU, Feng, et Simon COULOMBE. 2010. « Earnings gaps for Canadian-born visible minorities in the public and private sectors », *Canadian Public Policy / Analyse de politiques*, vol. XXXVI, n° 1, p. 29 à 43.

MENDELSON, Michael. 2004. *Aboriginal people in Canada's labour market: Work and unemployment, today and tomorrow*, Ottawa, Caledon Institute of Social Policy. <http://www.caledoninst.org/Publications/PDF/471ENG.pdf>.

MENNINO, Sue Falter, et April BRAYFIELD. 2002. « Job-family trade-offs: The multidimensional effects of gender », *Work and Occupations*, vol. 29, n° 2, p. 226 à 256.

NAKOSTEEN, Robert A., et Michael A. ZIMMER. 2001. « Spouse selection and earnings: Evidence of marital sorting », *Economic Inquiry*, vol. 39, n° 2, p. 201 à 213.

PICOT, Garnett. 2008. « Situation économique et sociale des immigrants au Canada : recherche et élaboration de données à Statistique Canada », *Direction des études analytiques : documents de recherche*, produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada, n° 319. <http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2008319-fra.htm>.

RAVENERA, Zenaida, Roderic BEAUJOT, et Jianye LIU. 2009. « Models of earning and caring: Determinants of the division of work », *Revue canadienne de sociologie*, vol. 46, n° 4, p. 319 à 337.

USALCAS, Jeannine. 2011. « Les Autochtones et le marché du travail : estimations de l'Enquête sur la population active, 2008-2010 », *Série d'analyse de la population active autochtone*, produit n° 71-588-X au catalogue de Statistique Canada, n° 3. <http://www.statcan.gc.ca/pub/71-588-x/71-588-x2011003-fra.htm>.

YSSAAD, Lahouaria. 2012. « Les immigrants sur le marché du travail canadien, 2008-2011 », *Série d'analyses de la population active immigrante*, produit n° 71-606-X au catalogue de Statistique Canada. <http://www.statcan.gc.ca/pub/71-606-x/71-606-x2012006-fra.htm>.